Saint Aubin d'Aubigné

Avril/Mai
Juin
2019

206

Future salle de sports :

démarrage du chantier !

sommaire

Vie communale 04 à 08

04 Finances communales
Le compte administratif 2018
Le budget primitif principal 2019
Le Débat d'orientations budgétaires

09 Elections européennes dimanche 26 mai

10 aménagements / travaux / sécurisation
Le chantier de la future salle de sports
Cession du bâtiment de l'EHPAD l'Aubinage au CIAS du Val d'Ille-Aubigné
Travaux de sécurisation et de régulation des eaux pluviales
Zone 30 : sécurisation du centre-bourg

12 Entreprendre
Création de l'entreprise d'Optique à domicile « Les Lunettes de Louisette »
Anthony Legeas, spécialiste du terrassement et de l'assainissement, se met à son compte
Geoffrey Fougeray crée sa micro-entreprise d'aménagement et d'agencement
Production d'énergie renouvelable
Complémentaire santé proposée aux habitants à des conditions tarifaires promotionnelles

13 Infos pratiques

Val d'Ille-Aubigné 14 à 15

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) soumis prochainement à l'avis des habitants
Pass Commerce et Artisanat
Mobilités durables : Appel à projets citoyens
Une aide de 100 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique
Opération groupée d'éclaircie de plantations feuillues et résineuses
Au printemps, formez-vous à l'écorénovation et à l'autonomie énergétique de l'habitat

Education 16 à 17

Groupe scolaire Paul Gauguin
Collège Amand Brionne

Enfance jeunesse 17

Inscrivez vos enfants à l'ALSH de la Vallée pour les vacances d'été

Association/ culture 19 à 23

Bibliothèque municipale
Festival 6ème Sens 2019, 14 au 16 juin
Fête des écoles Paul Gauguin
La plage investit le centre bourg, du 12 au 28 juillet
Les Arts Ailleurs
Kidijou
Classes 9
Crêtes et Vallées
Judo
OCSPAC
Union Nationale des Combattants

Infos en bref 24 à 25

Saint Aubin en images 26

Agenda 27

état civil

Naissances

Emma, Anna Donval
9, rue de Bréhat
Le 2 février 2019

Lowen, Pascal, Dominique Besnard
15, allée Aimé Césaire
Le 14 février 2019

Janelle, Elisa Yvet
11, allée de la Piloinais
Le 1er mars 2019

Gabriel, Ahmed, Daniel Ben Gacem
11, Le Chêne des Noës
Le 9 mars 2019

Léane, Catherine, Maryse Laurent
30, Le Clos Breton
Le 25 mars 2019

Maïna Cottarel Jamet
au lieu-dit « Launay Cosnie »
Le 29 mars 2019

Lia, Florence, Marie Merieau
22, rue des Métairies
Le 2 avril 2019

Giulian, Antoine, Guy Provenza
8, rue Jean Moulin
Le 4 avril 2019

Chloé, Camille Charpentier
6, rue des Courtils
Le 6 avril 2019

Briac, Ambroise Lancien
1, rue du Plantis
Le 18 avril 2019

Clémence, Alice, Yolande, Andrée Maës
23, rue des Courtils
Le 25 avril 2019

Paul, Emile Hervé Boudier
6, allée les Hauts du Parc
Le 25 avril 2019

Rafaël, Christian, Sylvain Heurtevent
2, Le Bas Torial
Le 27 avril 2019

Lison, Elisabeth, Josseline, Marion Leboulanger Ferrand
10, Le Bois Roux
Le 28 avril 2019

Mariages

Jeanne-Marie, Gabrielle, Sahondra Julien et Neihk-Ahmad Issaqzai
25, rue des Béloces
Le 27 avril 2019

Agnès, Clotilde, Anne-Marie Duquesne et Jean-Michel, Paul Binoist-Branchard
19, rue d'Antrain
Le 4 mai 2019

Décès

Albert, Alphonse Gibet
89 ans
5, boulevard du Stade
Le 8 février 2019

Nicolas Dauphine
62 ans
3, rue d'Aquitaine
Le 24 février 2019

Marie, Thérèse, Paulette Villoup
89 ans
7, rue du Champérou
Le 11 mars 2019

Raymond, Pierre, Marie Bastard
96 ans
7, rue du Champérou
Le 28 mars 2019

Jean-François, Claude, Julien Perrigault
41 ans
5, rue d'Anjou
Le 8 avril 2019

Jeannine, Marcelle Prodault
86 ans
5, rue du Clos Fleuri
Le 28 avril 2019

Saint Aubin Infos
Mairie - 4 place de la mairie
35250 Saint Aubin d'Aubigné
Tél. 02 99 55 20 23 - Fax 02 99 55 27 83
mairie@saint-aubin-daubigne.fr

Directeur de la publication :
Jacques Richard

Comité de rédaction :
Christian Dumilieu, Elisabeth Marques, Carole Pilon et Jacques Richard.

Ont participé à ce numéro :
ALSH de la Vallée, associations, Delphine Barel, Charlotte Bonnin, Michel Cambert, Benoit Chichignoud, Christian Dumilieu, établissements scolaires, Audrey Fernandez, Florence Fidon, Geoffrey Fougeray, Christine Guénanten, Yann Hello, Jean Jagline, Anthony Legeas, Gérard Perrigault, Anne-Marie Perrin, Jacques Richard, Florence Rivard, Gérard Sans-Chagrin, Laurent Stainczyk, Rufin Thomas, Sébastien Tostivint, SMICTOM des Forêts et Val d'Ille-Aubigné.

Photographies et illustrations :
agence Le Borgne-architectes, ALSH de la Vallée, associations, Delphine Barel, Charlotte Bonnin, CNPF, Département d'Ille et Vilaine, établissements scolaires, Audrey Fernandez, Fotolia, Geoffrey Fougeray, Anthony Legeas, mairie, Michot architectes, Parlement européen, Pays de Rennes, Région Bretagne, SMICTOM des Forêts, Rufin Thomas, Union européenne et Val d'Ille-Aubigné, Pixabay.

Conception et impression :
LE COLIBRI IMPRIMEUR
T : 02 23 35 50 50
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Prochaine parution :
juillet-août-septembre 2019.
Distribution fin août-début septembre. Le service communication vous remercie de faire parvenir vos informations à la mairie jusqu'au **5 juillet 2019**.

saint-aubin-daubigne.fr

le mot du maire

Chers concitoyens,

Le 1er avril dernier, le Conseil Municipal a voté le budget pour 2019, après une présentation de l'analyse financière qui montre la bonne santé financière de la commune, issue de la gestion rigoureuse et dynamique mise en place depuis 2014. Cela permet de réaliser des projets sans augmenter, comme depuis le début du mandat, les taux des impôts locaux. Cette année les tarifs municipaux resteront inchangés.
Le Conseil Municipal a voté les budgets : principal et annexes (communal, assainissement, énergies renouvelables...). Ils vont permettre d'assurer les services et le développement harmonieux de la commune.
L'avenir se prépare également avec le lancement des travaux de la salle de sports pour une livraison prévue à l'horizon de l'été 2020. Cette promesse de campagne a été respectée. Soixante pour cent de ces travaux sont subventionnés par le biais des fonds européens, de la région, du département, du Pays de Rennes et de la communauté de Communes pour un coût total de 3 millions d'euros.
Tout en maîtrisant le budget, d'autres opérations d'investissement importantes sont engagées, parmi lesquelles, la réfection de la toiture côté nord de l'église, ainsi qu'une protection des vitraux et la réparation de certains vitraux dégradés.
Par ailleurs, la vente de l'EHPAD au CIAS (centre intercommunal d'action sociale), pour un montant de 1 100 000 €, a été signée le 5 avril dernier.
En outre, et conformément à la loi, la compétence « eau » sera transférée à compter du 1er janvier 2020 à la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné. L'eau sera gérée par la CEBR Collectivité eau du bassin rennais. Les études préalables indiquent qu'une baisse du prix du m^3 d'eau est attendue pour les abonnés. Soyez assurés que la municipalité sera attentive aux conditions de réalisation de ce transfert.
Afin de donner un coup de pouce supplémentaire au pouvoir d'achat de nos concitoyens, une convention de partenariat a été passée entre la commune et la compagnie d'assurances AXA. Elle permettra aux saint Aubinois de trouver une complémentaire santé à un tarif très attractif.
Et pour conclure, n'oubliez pas que le retour du printemps c'est aussi l'occasion pour chacune et chacun d'entre nous de réinvestir balcons, terrasses et jardins : plantations et fleurissements participent à la valorisation de votre cadre de vie et donnent une belle image de notre commune.

Au nom de l'équipe municipale je vous souhaite une excellente lecture,

Jacques Richard
Maire de Saint Aubin d'Aubigné
Vice-président de la Communauté
de communes Val d'Ille-Aubigné

Finances communales :

le bilan 2018 et les perspectives pour 2019

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) s'est tenu le 5 mars 2019. Lors du DOB, l'analyse financière rétrospective de 2015 à 2018, la prospective sur 2019 à 2025 et les projets de budget 2019 ont été présentés et débattus.

Le conseil du 1er avril a voté les budgets 2019 (communal, assainissement, énergies renouvelables).

L'ensemble des documents budgétaires et les délibérations sont librement consultables sur le site www.saint-aubin-daubigne.fr, en rubrique « Vie municipale », puis parmi les comptes rendus de séances du conseil municipal des 5 mars et 1er avril 2019 sous la référence « Finances communales ».

Le Compte Administratif 2018 (CA 2018)

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la collectivité, en fonctionnement comme en investissement. Il permet de dresser le résultat détaillé de la gestion annuelle.

La section de fonctionnement - CA 2018

	Budget primitif 2018 *(prévu)*	Compte administratif 2018 *(réalisé)*
Recettes	3 096 241 €	3 231 001 €
Dépenses	2 721 621 €	2 565 380 €

En 2018, les recettes sont plus importantes que prévu et les dépenses ont été réalisées à hauteur de 94.26 %.

La formation de l'épargne

Les recettes qui financent **les dépenses**

- Les services à la population *(restaurant scolaire, ALSH, périscolaire, maison des jeunes,...)* 350 008 €
- Les loyers 214 515 €
- La fiscalité locale *(taxes d'habitation et foncières)* 1 078 227 €
- Dotations et subventions *(Etat, CAF, Département, Pays d'Aubigné)* 1 588 251 €

3 231 001 €

- Dépenses courantes 764 693 €
- Personnel communal 1 468 583 €
- Subventions scolaires et associatives 252 640 €
- Intérêts de la dette 79 464 €

2 565 380 €

La différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement constitue l'épargne brute de la commune (665 621 €). L'épargne brute permet de financer les investissements.

La répartition des dépenses

(hors charges financières et bancaires)

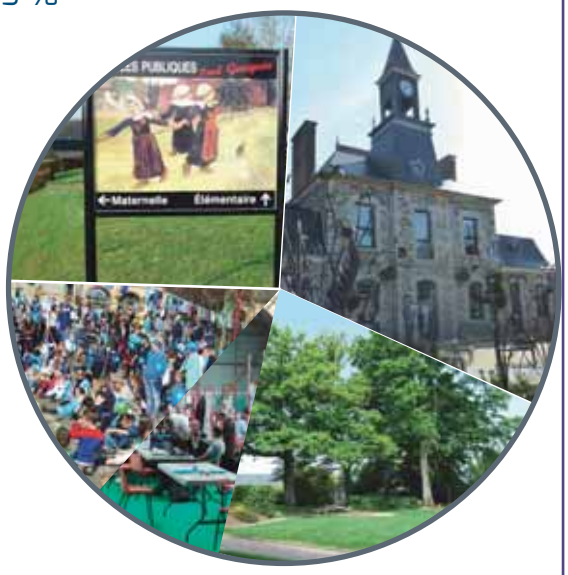

- Affaires scolaires 25,5 %
- Affaires générales 30,8 %
- Petite enfance, enfance et jeunesse 13,9 %
- Culture, vie locale, associative et sportive 8,0 %
- Cadre de vie et gestion du parimoine (espaces verts, voirie et réseaux... 21,8 %

La section d'investissement CA 2018

Les investissements 2018

Budget principal

rue Jean Huet

Environnement et cadre de vie : 290 136 €

Dont :
- Travaux le Champ Pétro
- Travaux rue Jean Huet
- Travaux route de la Bourlais
- Fin des études préalables pour l'aménagement du centre-bourg
- Acquisitions foncières
- Divers :
- Création d'allées piétonnes
- Reprises de concessions au cimetière
- Mobilier urbain et équipements pour espaces verts et voirie
- Autres travaux de voirie et d'éclarage public

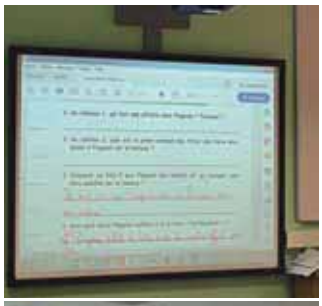

Enfance jeunesse : 239 274 €

- Etudes préalables d'extension du groupe scolaire et du restaurant
- Equipements informatiques et matériel pédagogique
- Portail Famille en ligne
- Mobilier du restaurant et de la classe supplémentaire de l'école élémentaire
- Menuiseries de l'école élémentaire
- Chaudière de l'école élémentaire

Salles de sports et équipements sportifs et de loisirs extérieurs : 102 514 €

- Poursuite des études avant lancement de la phase opérationnelle de la construction de la salle omnisports
- Equipement terrains de football et salle de sports

Maintien du patrimoine (hors Enfance jeunesse, équipements sportifs et de loisirs) **: 87 223 €**

- Remplacement de deux chaudières (Centre culturel des Halles et Trésorerie)
- Equipements informatiques services administratifs et culturels
- Travaux de mise en accessibilité des bâtiments (Rampe PMR à l'école, garde-corps et rampes)
- Mobilier et équipements de travail et d'entretien des locaux
- Renouvellement des chaises de la salle polyvalente

Maintien d'une forte capacité d'épargne et poursuite du désendettement

Un niveau d'épargne élevé pour envisager les investissements de demain

(Eléments de l'hypothèse prospective n°3 actualisée du CM du 01/04/2019)

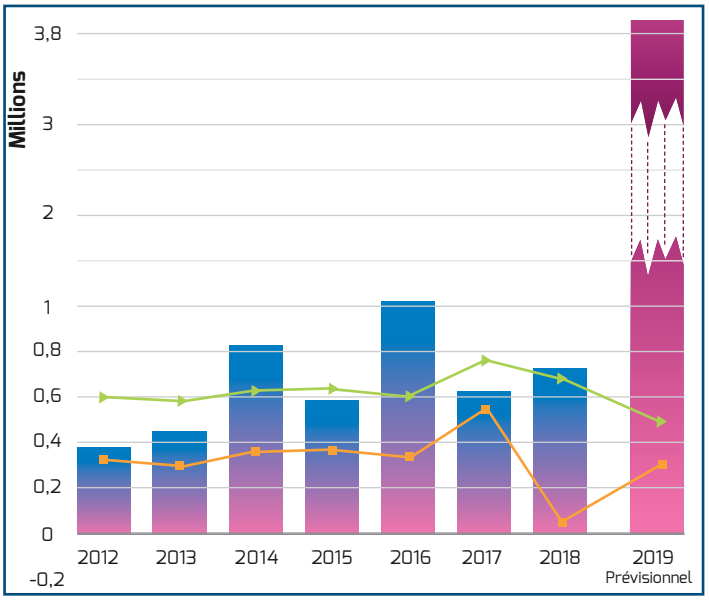

Dépenses d'investissement
Épargne brute
Épargne disponible

Épargne disponible = Épargne brute - remb. capital des emprunts

Un endettement faible et maîtrisé

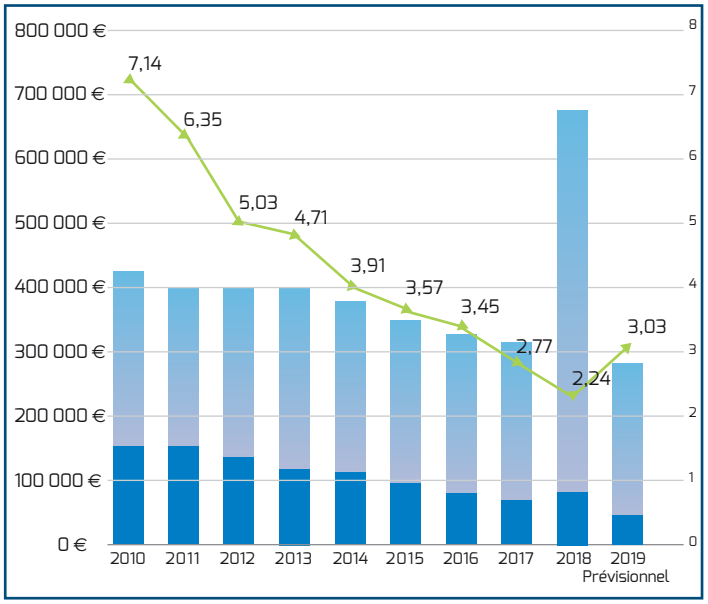

Remboursement de capital
Intérêts des emprunts
Capacité de désendettement en année (encours/épargne brute)

La capacité de désendettement de la commune est inférieure à trois ans (2.24 années) à la fin de 2018. Cette durée est le temps que mettrait la commune à rembourser toutes ses dettes si elle y consacrait toute son épargne.
Ce faible niveau d'endettement permet à la ville de dégager des marges de manœuvres pour lancer de nouveaux investissements.

Le Budget Primitif principal 2019 (BP 2019)

Le 1er avril dernier, le budget primitif principal pour l'exercice 2019 a été adopté par 17 voix « Pour » sur les 23 sièges de l'assemblée délibérante.
Un budget communal :
- reflète les priorités de la politique municipale pour l'année
- détermine les grandes orientations de gestion.

Le budget 2019, comme ceux des cinq années précédentes répond aux exigences principales suivantes :
- La maîtrise des dépenses pour faire face à la baisse des dotations de l'Etat
- L'absence d'augmentation de la fiscalité locale municipale
- Le maintien voire l'amélioration de la qualité des services apportés aux habitants

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues sont en augmentation de 0.1% et les recettes réelles de 1.6% (de budget à budget).
Ces montants votés représentent le niveau maximum de dépenses qui pourront être faites et une estimation minimale des recettes escomptées.

La section de fonctionnement - BP 2019

La fiscalité directe locale

Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, l'équipe municipale, ne voulant pas augmenter les impôts des habitants, a décidé de porter ses efforts sur la maîtrise des dépenses.

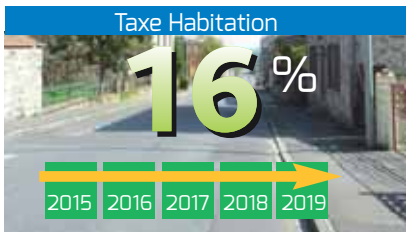

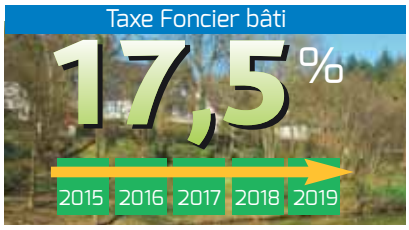

Stabilité des taux d'imposition communaux
Conformément à ses engagements, la municipalité a voté en faveur du maintien des taux d'imposition, comme depuis 2014. Les taux d'imposition des taxes locales directes ont été votés à l'identique à l'unanimité : taxe habitation : 16%, taxe foncier bâti : 17,5% et taxe foncier non bâti : 42%.

Maintien des taux d'abattement pour alléger la charge de l'impôt direct local
Les communes peuvent accorder des allégements en modifiant la base de l'imposition par le jeu des abattements. Ces abattements réduisent la base d'imposition et donc la contribution du contribuable.
Les taux d'abattement votés annuellement sont maintenus depuis 2014 :
- Le taux d'abattement général à la base de la valeur locative moyenne est inchangé à 5%,
- Le taux de l'abattement obligatoire pour charges de famille est de 15% pour chacune des deux premières personnes à charge et de 20% pour chacune des personnes à partir de la 3e personne à charge.

Dépenses réelles **2 724 214 €** en 2019
Dépenses totales avec opérations d'ordre
3 395 993 €

Recettes réelles **3 146 010 €** en 2019
Recettes totales avec opérations d'ordre
3 395 993 €

Globalement les recettes réelles de fonctionnement prévues au budget 2019 sont en augmentation de 49 769 € par rapport au budget 2018.
Cette augmentation est principalement due à la prévision de recettes de fiscalité notamment du fait de la revalorisation automatique des valeurs cadastrales selon l'inflation et de l'accueil de nouveaux habitants pour environ 43 000€ supplémentaires.

Par ailleurs si la dotation globale de fonctionnement sera cette année en augmentation, cette dernière ne compensera pas le désengagement de l'Etat sur le financement des contrats aidés ainsi que sur d'autres fonds nationaux de compensation ou de péréquation entre communes dont les systèmes de reversement, initialement figées, se retrouvent rabotés d'année en année...

Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au BP2019 sont relativement stables en légère augmentation de 2 593 € à 2 724 214 €.

La maîtrise des charges à caractère général

Les charges à caractère général regroupent essentiellement les fluides (eau, énergie), les dépenses alimentaires pour le restaurant scolaire, les fournitures de petit équipement, les fournitures scolaires, l'entretien des bâtiments, des espaces verts, de la voirie et des réseaux, les contrats de maintenance, les primes d'assurance, les frais de télécommunication, les publications et les réceptions...
Les crédits prévus au chapitre des charges à caractère général au BP 2019 sont en baisse de 1 600 € à 687 330 €, en diminution de 0.2% par rapport au budget 2018.
Si les dépenses de fluides sont prévues à la hausse... ainsi que les contrats de maintenance par exemple, ces hausses sont compensées par quelques baisses plus ponctuelles (publications, contrat d'entretien des espaces verts sur le secteur du Chêne Romé moins onéreux que prévu l'an dernier).

Augmentation des charges de personnel

Le budget 2019 prévoit une hausse de 3.81% des charges de personnel.
Cette augmentation s'inscrit dans la continuité des choix opérés en 2018 sur le développement de nouveaux services et le maintien de leur qualité qui se traduisent sur une année pleine en 2019 :
- Développement du service des cartes d'identité et passeports
- Augmentation des horaires d'ouverture de la bibliothèque
- Retour à la semaine de 4 jours scolaires qui nécessite davantage de moyens humains.

L'équipe municipale reste très attachée à fournir à la population une offre de services large et de qualité.
Ces services sont tous assurés par des agents municipaux sans aucun recours à la sous-traitance ce qui nous semble essentiel pour la qualité proposée. La forte augmentation de la population depuis de nombreuses années impose, de façon régulière de repenser les organisations pour permettre à tous, habitants et usagers de Saint Aubin, d'y avoir accès.

Ce choix de services nombreux et de qualité impose des contraintes financières que l'équipe municipale assume. Il est essentiel pour la qualité de vie des Saint Aubinois et ainsi pour l'attractivité et le développement de la commune.

Enfin, le budget 2019 maintient ses efforts auprès des associations communales et également envers le monde éducatif.

La section d'investissement - BP 2019

Le montant des investissements inscrits en 2019 s'élève à 3 858 465 € auquel s'ajoutent le remboursement des emprunts en cours et les opérations d'ordre*, ce qui fait un total d'investissement de 4 843 892 €.

** les opérations d'ordre sont des transferts entre les sections de fonctionnement et d'investissement, comme par exemple les amortissements*

Budget principal

Transports et voirie

Rue Jean Huet
Fin des travaux
Montant prévu : 51 107 € TTC

Allée de la Piloinais
Réfection de la chaussée, stationnement et cheminements piétons
Montant prévu : 53 706 € TTC

Rue du Clos Sireuil
Montant prévu : 23 403 € TTC

Rue des Ecoles
Réfection de la voie bus
Montant prévu : 23 726 € TTC

Avenue des Chênes
Réfection et création de cheminements piétons
Montant prévu : 18 152 € TTC

Renouvellement et renforcement de l'éclairage public
- Le réseau le plus vieillissant du Clos Breton va être remplacé par de nouveaux mâts avec éclairage led (moins de consommation) ainsi qu'une partie du boulevard du Stade.
- Renforcement de l'éclairage sur 11 passages piétons jugés sensibles
- Ajout d'un point lumineux rue du Vieux Moulin (sur pylône EDF)
- Eclairage allée du Jardin

Montant prévu : 49 000 € TTC

Centre-Bourg
Après les études préalables en 2018, 2019 sera consacrée à des études complémentaires, notamment au niveau des réseaux d'eaux pluviales
Montant prévu : 50 000 € TTC

Aménagement sécurité du haut de la Rue de Chasné
Montant prévu : 36 680 € TTC

Enfance, jeunesse et sports

Nouvelle salle de sports
Après la validation des entreprises, le démarrage des travaux a pu être lancé.
Montant plafond pour l'opération en 2019 : 2 959 832 € TTC

Groupe scolaire
Equipements informatiques. Mobilier, matériel et autres équipements pédagogiques. Pose d'une clôture et d'une alarme de mise en sûreté.
Travaux dans le bâtiment
Crédits alloués : 75 395 € TTC

Restaurant scolaire
Lancement d'une consultation d'étude et de maîtrise d'œuvre spécifique à l'extension des cuisines et de la salle de restauration en 2019. Crédits alloués : 35 526 € TTC

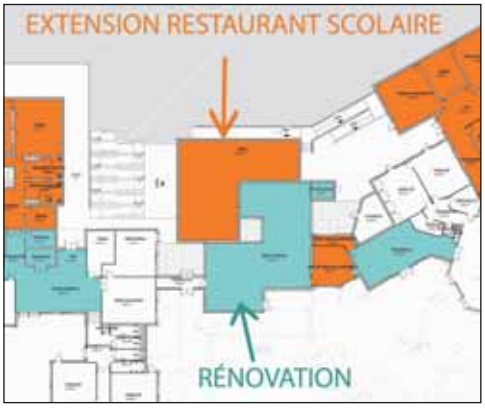

Eglise

Reprises de maçonnerie
- Mis en place de grilles de protection des vitraux
- Réfection de la toiture face nord en 2019

Etude de projet photovoltaïque face sud et réfection de la toiture face sud prévue en 2020
Crédits alloués : 158 500 € TTC

Maintien du patrimoine bâti

(Plafonné à 323 437 € au global)

- Rénovation et mise en accessibilité des bâtiments, de la voirie
- Réfection de la toiture de la Maison des Jeunes
- Acquisition d'un robot de tonte pour le stade Thorial
- Mise en place d'un système de vidéosurveillance au niveau de la salle omnisports
- Acquisitions foncières
- Revêtement enrobé d'une allée au cimetière et ajout de cavurnes au columbarium
- Acquisition ou renouvellement d'équipements, mobilier ou matériel informatique
- Installation d'une climatisation à l'ALSH

Budget Assainissement

Assainissement et réseaux

Réseaux eaux usées
L'ensemble des moyens financiers du budget sont désormais orientés presque exclusivement vers la réhabilitation des réseaux existants, notamment en centre-ville afin de pouvoir anticiper les travaux dans le cadre de l'aménagement du centre bourg et traiter prioritairement les réseaux les plus endommagés sur les autres secteurs. Programme 2019 : lotissement du Clos Breton pour 40 830 € TTC, participation du délégataire déduite.

Budget Energies renouvelables

Production d'énergie photovoltaïque

Intégration photovoltaïque sur la nouvelle salle de sports
78 500€ HT sont fléchés pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la nouvelle salle de sports.
Une provision est également consacrée à l'étude d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture sud de l'église à l'occasion de sa réfection.

Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)
plan pluriannuel d'investissement 2020-2023

Lors du débat d'orientations budgétaires du 5 mars 2019, le conseil municipal a confirmé les priorités d'investissement et défini le plan pluriannuel d'investissement (PPI). Le PPI ordonne les investissements dans le temps en respectant les priorités et dans la limite des charges financières supportables par la commune.

Les projets principaux sont :

Année 2020

Salle omnisports – suite et fin des travaux engagés en 2019
Restaurant scolaire Paul Gauguin – lancement des travaux d'extension
Aménagement du Centre-bourg - travaux préparatoires : réfection des réseaux d'eau (potable, pluviale, et assainissement)
Eglise – réfection de la seconde moitié de la couverture côté sud et installation éventuelle de panneaux photovoltaïques sur la toiture sud

Année 2021

Restaurant scolaire Paul Gauguin – fin des travaux d'extension
Aménagement du Centre-bourg – travaux phase 1 (du haut de la rue de Rennes au début de la rue de St Médard)

Année 2022

Ecole élémentaire Paul Gauguin – extension – première phase des travaux pour la création de classes

Année 2023

Ecole élémentaire Paul Gauguin – extension – fin des travaux
Aménagement du Centre-bourg – travaux phase 2 (rue des écoles, place du marché et début de la rue de St Médard)

Construction d'une salle omnisports

planning

Les travaux de terrassement ont commencé début avril 2019, livraison prévue été 2020.

financement

Coût total hors taxes, travaux et honoraires d'architecte : 2 917 375 €

Subventions sollicitées et obtenues :

Union Européenne - LEADER	30 000 €	
DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)	80 000 €	
Conseil régional de Bretagne (contrat de partenariat)	317 000 €	
Conseil départemental d'Ille et Vilaine (contrat de territoire)	300 000 €	
Conseil départemental (politique sectorielle)	448 500 €	
Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné (fonds de concours)	450 000 €	
DSIL (Dotations de Soutien à l'Investissement Local)	182 575 €	
SOUS-TOTAL DES AIDES PUBLIQUES (HT)	1 808 075 €	62.00%
Commune de Saint Aubin d'Aubigné	1 109 300 €	38.00%
Total :	2 917 375 €	

Aménagement du centre-bourg

Pour rappel, les objectifs poursuivis sont : l'attractivité du centre-bourg (patrimoine, commerces), la sécurisation des circulations (piétons, vélos, voitures), l'accessibilité, la qualité environnementale, la cohérence d'ensemble entre le centre, les nouveaux quartiers ouest, et les aménagements précédents du début de la rue d'Antrain.
Le périmètre confirmé lors du débat d'orientations budgétaires concerne une première phase d'aménagement centrée autour de l'église (haut des rues de Rennes et de Chasné, début de la rue de Saint Médard, abords de l'église, places des Halles et du Marché).
Coût estimatif des travaux de la première phase : 816 083 € HT

Groupe scolaire Paul Gauguin

L'extension concerne :
- le restaurant et la cuisine, en priorité. Il s'agit de passer d'une capacité de 200 à 300 couverts,
- l'école élémentaire, ensuite, à raison de 3 classes supplémentaires dans un premier temps et 3 autres selon l'évolution des effectifs,
- l'école maternelle, enfin, avec 3 salles supplémentaires (classes et/ou ateliers) en plus.

Le chiffrage estimatif de l'extension complète est de 3 M€

Votre équipe municipale s'engage sur les projets essentiels pour notre commune et ce en dépit des incertitudes qui pèsent sur l'avenir du financement des communes, liées essentiellement à la baisse continue des dotations de l'Etat et à la suppression de la taxe d'habitation.

Elections européennes dimanche 26 mai 2019

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Les députés européens sont élus au **suffrage universel** direct depuis 1979. Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au **Parlement européen** : les députés européens, également appelés eurodéputés.

Qui vote aux élections européennes ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Quel est le mode de scrutin pour les élections européennes en France ?

Les élections européennes ont lieu au **suffrage universel** direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Quel est le nombre de députés européens ?

Le nombre de sièges au **Parlement européen** est de 705. La France disposera de 79 sièges, soit 79 eurodéputés.

Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce 3 pouvoirs :
- **législatif** : le **Parlement** est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,
- **budgétaire** : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
- **de contrôle** : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

Déroulement des élections

Le scrutin des élections européennes aura lieu dimanche 26 mai 2019 et sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Les élections se déroulent dans trois bureaux situés dans les salles communales Bons Secours au 7 rue de Chasné. Le bureau de vote N°2 est accessible aux personnes handicapées qui peuvent ensuite circuler vers leur bureau de vote. Pour voter, il faudra vous munir de votre carte d'électeur (la présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire) et **obligatoirement d'une pièce d'identité avec photo**.

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :
- Carte nationale d'identité (valide ou périmée).
- Passeport (valide ou périmé).
- Permis de conduire (valide).
- Carte vitale avec photo (valide).
- Carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF.
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide).
- Livret de circulation (valide).
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (valide).
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (valide).
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (valide).
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide).
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (valide).

Vote par procuration

Si vous souhaitez vous faire représenter lors des prochains scrutins, vous devez vous rendre au tribunal d'instance ou à la gendarmerie de Betton ou de votre résidence, muni d'un justificatif d'identité. Établir une procuration est une démarche gratuite.

Comment procéder ?

L'électeur choisi qui votera à votre place doit être inscrit sur les listes électorales de Saint Aubin d'Aubigné (mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote) et ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Depuis 2014, les demandes de procuration peuvent être remplies en ligne par les mandants. A cet effet, un formulaire Cerfa (n°14952*01 D) est mis en ligne sur service-public.fr

Où établir sa procuration ?

Un accueil est mis en place pour l'établissement des procurations à la gendarmerie de Betton lors des heures d'ouverture.
Gendarmerie de Betton
63, avenue d'Armorique - 35830 Betton. Tél : 02 99 55 85 38.
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Plus d'information sur le vote par procuration sur :
www.service-public.fr

Le chantier de la future salle de sports

Étape 1 : les travaux des concessionnaires

février 2019

Les réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité (alimentation salle de sports, éclairage du stade de football) ont été dévoyés. Le réseau d'éclairage public a été dévoyé du nord de l'actuelle salle de sports, au sud de celle-ci.

Étape 2 : le lancement du projet

25 mars 2019

La Ville de Saint Aubin d'Aubigné et le cabinet Didier Leborgne pilotent l'ensemble du projet. Le lancement officiel de la future salle de sports s'est déroulé le 25 mars 2019, en salle du Conseil municipal, en présence des 16 entreprises.

Repères

Etat du projet : en cours
Localisation : boulevard du Stade
Début du chantier : avril 2019
Fin du chantier : juillet 2020
Nature du programme : construction d'une salle de sports
Superficie : 2 300 m²
Montant des travaux : 2 900 000 € HT
Maître d'œuvre : cabinet Didier Leborgne
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Saint Aubin d'Aubigné
Financements : Ville de Saint Aubin d'Aubigné, Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné (fonds de concours), Conseil départemental d'Ille et Vilaine (politique sectorielle - volet 2), Conseil régional de Bretagne (contrat de partenariat), Conseil départemental d'Ille et Vilaine (contrat de territoire), État / Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), État / Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), Union Européenne / Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (Leader).

Étape 3 : les travaux préparatoires

Les travaux préparatoires ont consisté à préparer le terrain, à délimiter l'emprise des travaux et à organiser les circulations du chantier et celles des usagers vers les équipements municipaux.

février 2019

- création d'un cheminement piétonnier en sablés stabilisés entre le terrain de football et la piste d'athlétisme pour faciliter l'accès des usagers et des agents des espaces verts à ces deux équipements sportifs.

avril-mai-juin 2019

- création d'un accès voiture et véhicule de sécurité, d'un accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) entre la salle de sports et la salle de tennis.
- pose d'un nouveau portail d'accès à la salle polyvalente.
- création de places PMR pour faciliter l'accès à la salle de sports et à la salle polyvalente.
- création d'une sortie de secours provisoire pour le premier étage de l'actuelle salle de sports.
- suppression des trottoirs le long du chantier de la future salle de sports et création d'un cheminement provisoire en peinture jaune.

création d'un accès voiture et véhicule de sécurité, d'un accès PMR

sortie de secours provisoire pour le premier étage de l'actuelle salle de sports

Étape 4 : le démarrage des travaux

23 avril 2019

Les travaux ont débuté mardi 23 avril 2019 avec les travaux de terrassement qui se termineront fin mai. Le gros œuvre pourra ensuite démarrer (coulage de béton, fondations).

Les habitants seront conviés à la pose de la première pierre qui aura lieu prochainement en présence des représentants des financiers de l'opération : la Ville de Saint Aubin d'Aubigné, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, le Conseil départemental d'Ille et Vilaine, le Conseil régional de Bretagne, l'État, l'Union européenne et le Pays de Rennes.

Cession du bâtiment de l'EHPAD l'Aubinage au Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val d'Ille-Aubigné

L'EHPAD l'Aubinage (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) a été construit par la commune à partir de 1993. Les premiers résidents y ont emménagé en 1995.

Bénéficiant de travaux réguliers, le principe de la vente du bâtiment à l'EHPAD a été acté en 2012. L'objectif était que cet établissement dispose de la pleine maîtrise de son foncier et de son budget.

Nécessitant d'être modernisé et agrandi (changement du mode de chauffage, modification du réseau d'eau sanitaire, modification des locaux infirmiers, création de 6 places supplémentaires en accueil de jour), ce transfert de propriété a été reporté. Les travaux ont été réalisés de l'automne 2015 au début 2017. La complexité résidait dans le fait que l'établissement était toujours en activité. De cette manière, les travaux ont été suivis par les services communaux, ce qui a permis à ceux de l'EHPAD de se centrer sur l'accueil des résidents.

Avec la création de la Communauté de Communes du Val d'Ille - Aubigné au 1er janvier 2017, la compétence liée à l'accueil des seniors a été transférée de l'échelle communale à l'échelle intercommunale. L'acte de vente a été signé le 05 avril dernier. Le bâtiment appartient donc aujourd'hui au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) du Val d'Ille-Aubigné.

La gestion de l'établissement, que ce soit au niveau de la qualité de l'accueil des résidents ou au niveau de l'entretien du bâtiment et de ses espaces verts, incombe désormais à l'établissement.

La commune, représentée au sein du CIAS, reste vigilante au maintien de la qualité du service de l'EHPAD l'Aubinage.

Sécurisation et régulation des eaux pluviales

Lors d'épisodes pluvieux très importants, quelques secteurs de la commune peuvent subir des inondations et impacter quelques habitations. En 2018, nous avons procédé à des travaux pour réguler ces phénomènes. Les secteurs concernés et hors agglomération sont :

- La Coutancière, où des travaux ont déjà été réalisés avec les services du Département et la commune. Une étude menée par le Département est en cours afin d'envisager un busage adapté au bassin versant de la RD26 et RD106. Les premiers travaux ont permis d'éviter de nouvelles inondations de l'habitat.
- La Mousse : pour ce village situé en point bas de voierie, un fossé a été créé sur une parcelle privée avec la participation du propriétaire pour faciliter l'écoulement.
- Gâtine : deux inondations la même année pour ce riverain proche du ruisseau du Bois de Chinsève. Nous avons réalisé un merlon d'un mètre de haut sur 50 mètres le long du ruisseau afin de canaliser la montée des eaux. Le problème est résolu.

Restent deux secteurs à traiter en 2019 : le Haut Clairay et les Cruaux (canalisations des eaux et busage plus conséquent). Une étude est en cours et ces travaux sont inscrits au budget 2019. Conformément au règlement de voierie, **les busages donnant accès aux parcelles privées sont à entretenir par les riverains**. Cela peut aussi éviter les inondations.

Zone 30 : sécurisation du centre-bourg

Afin de sécuriser au maximum les usagers, nous avons décidé de passer toute la centralité des voieries du bourg en zone 30.

Outre la signalisation, nous allons procéder à des travaux rue de Chasné, courant 2e semestre 2019, afin de rendre les trottoirs accessibles (P.M.R., Personne à Mobilité Réduite), ce qui nécessitera la mise d'une partie de cette voie en sens unique. Une réunion de présentation des travaux sera prévue avec les riverains concernés.

Delphine Barel, opticienne diplômée à domicile

Création de l'entreprise d'Optique à domicile « Les Lunettes de Louisette »

J'ai créé mon entreprise d'Optique à domicile « Les Lunettes de Louisette » car mes priorités sont le service client et la qualité. Le concept des « Lunettes de Louisette » se résume par :
- Des montures et verres 100 % français
- Un circuit court pour des prix justes
- Un service à domicile au plus près des besoins clients.

Je suis située sur Saint Aubin d'Aubigné et me déplace sur tout l'Ille et Vilaine. Vous pouvez me contacter au **07 72 72 64 91** ou par mail à **delphine@leslunettesdelouisette.fr**

Anthony Legeas, spécialiste du terrassement et de l'assainissement, se met à son compte

Fort d'une expérience de 13 années, Anthony Legeas s'est mis à son compte le 2 mai 2019, en créant sa société de travaux de terrassement et d'assainissement individuel et collectif, LEGEAS TP.
Il réalise de nombreux chantiers de terrassement grâce à un matériel adapté, tractopelles et pelleteuses (1,5t à 18t). Il intervient, dans un rayon de 50 km, auprès des particuliers, des agriculteurs, des professionnels et des maitres d'œuvre.

Également professionnel de l'assainissement individuel et collectif, il assure des travaux de forage, d'évacuation des eaux usées, des changements de canalisations, de mise en place du raccordement au tout à l'égout, d'installation de micro-stations d'épuration.

Anthony Legeas se rend sur place afin d'évaluer le besoin et d'apporter ses conseils. Il fournit une étude détaillée des projets d'assainissement ou de terrassement et délivre un devis gratuit des travaux à réaliser.

Geoffrey Fougeray crée sa micro-entreprise d'aménagement et d'agencement

Geoffrey Fougeray vient de créer sa micro-entreprise : il accompagne ses clients dans leurs projets d'aménagement et d'agencement. Il apporte des conseils et solutions adaptées et prend en charge le projet, de la conception à la réalisation. Il réalise des travaux de rénovation ou dans le cadre d'une construction neuve : création de salles de bain, pose de cuisine, création de dressing, aménagement de combles, montage de cloisons en placo, isolation, dépose de sols (parquet, stratifié).

Geoffrey Fougeray
48 rue du Château d'Eau
35250 Saint Aubin d'Aubigné
06 21 12 21 95
geoffreyfougeray@gmail.com

Production d'énergie renouvelable

La commune est précurseur : centrale photovoltaïque sur l'actuelle salle de sports et sur l'ALSH, une autre centrale va être posée sur la nouvelle salle de sports.

Le parc solaire de Chinsève devrait pouvoir débuter en 2020, situé sur le site communal de l'ancienne déchèterie ; il produira l'équivalent de la consommation électrique de 500 à 600 foyers. Ce projet privé, porté par la société Quénéa, aura une production annuelle d'environ 2 Mégawatts-crête (MWc) fourni par près de 5 400 panneaux solaires répartis sur 4ha30. Une convention de location du sol entre la commune, le SMICTOM (propriétaire de la couche de déchets) et la société Quénéa a été signée en 2010. La faisabilité du projet est suspendue à l'accord de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie).

Enfin nos félicitations pour le projet d'une unité de méthanisation du GAEC Hardy à Belle Lande. Ce projet, accepté par les services de l'Etat, produira environ 5,5 GWh/an (1 gigawattheure = 1 million de kWh) de biométhane injecté directement sur le réseau GRDF et permettra l'équivalent de la consommation de 500 foyers en gaz.

santé

Complémentaire santé proposée aux habitants à des conditions tarifaires promotionnelles

La commune a signé une convention avec AXA France, qui propose une offre promotionnelle d'assurance complémentaire santé aux habitants ayant leur résidence principale à Saint Aubin d'Aubigné, en s'engageant à informer les habitants de cette offre présentée par Monsieur Laurent Stainczyk, agent général AXA à Saint Aubin d'Aubigné. Une réunion d'information publique, organisée par AXA, est prévue **mercredi 5 juin 2019 à 18h, en salle du Conseil municipal** afin d'informer les administrés .

Grâce à cette convention signée entre la commune et AXA France, les habitants ont la possibilité de souscrire à un contrat d'assurance à des tarifs réduits, de manière suivante :

- remise de 30 % pour les personnes âgées de 60 ans ou plus
- remise de 30% pour les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles.
- remise de 17,5 % pour les autres

avec 3 formules :

- Ma Santé 100 %
- Ma Santé 125 %
- Ma Santé 150 %

AXA France proposera, sur la base de ces 3 formules, les 3 modules optionnels suivants :

- Module Hospi : Meilleure prise en charge des frais d'hospitalisation et de la chambre particulière.
- Module Optique Dentaire : Remboursement plus importants sur ces postes récurrents.
- Module Confort : Meilleure prise en charge des consultations de spécialistes et de médecine douce, meilleure prise en charge des prothèses auditives, médicaments à vignette orange remboursés et cures thermales incluses.

Ces réductions s'entendent sur le tarif Ma Santé en cours à la date d'émission du contrat individuel. AXA France s'engage par ailleurs à ce que chaque administré puisse souscrire ou adhérer à l'Offre AXA sans questionnaire de santé ni limite d'âge et à ce que la réduction susmentionnée soit liée au contrat même en cas de déménagement de l'assuré.

Infos pratiques

Accueil mairie

du lundi au jeudi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
vendredi
de 8h45 à 12h
samedi
de 9h à 12h

Service Identité
du mardi
au samedi
de 8h45 à 12h

T : 02 99 55 20 23
F : 02 99 55 27 83
mairie@saint-aubin-daubigne.fr

Recensement militaire

Vous venez d'avoir 16 ans ? Vous devez vous faire recenser entre la date de vos 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Il suffit de vous présenter à la mairie avec votre pièce d'identité *(carte nationale d'identité, passeport)* et le livret de famille. Une attestation de recensement vous sera délivrée. Cette formalité est obligatoire pour se présenter aux examens et concours publics.

Pharmacies de garde

Composez le 32 37 *(0,34 € TTC/min)* et renseignez le code postal d'une commune proche de Saint Aubin d'Aubigné, par exemple 35340 (Liffré) ou 35830 (Betton).

Infirmier(e)s

Vincent Letanoux
Sandrine Brument / Nathalie Garnier
T : 02 99 55 21 17

Jean-Marie Samson
Erwann Cadic / Morgane Goachet
T : 02 99 55 22 23

Urgences

Urgences en Europe : 112
Urgences par sms ou fax : 114
Médecin et Samu : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie et police : 17

S.O.S. Amitié : 02 99 59 71 71
Drogue, alcool, tabac info service :
(appel gratuit) 0800 23 13 13
SOS victimes : 02 99 35 06 07
Association d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au droit.
SOS victimes - 9 bis boulevard Sébastopol 35000 Rennes

Vétérinaire

T : 02 99 55 20 77 - 24h/24

Ambulance

T : 02 99 55 66 48 - Vincent Neveu

Gendarmerie de Betton

63 avenue d'Armorique - 35830 Betton
T : 02 99 55 85 38 ou composer le 17

Val d'Ille Aubigné

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) soumis prochainement à l'avis des habitants

Qu'est-ce que le PLUi ?

C'est un document unique qui permet de partager une vision de notre territoire communautaire, en collaboration avec les communes et de façon concertée avec l'ensemble de la population. C'est une coproduction communes-communauté pour prendre en main son aménagement à l'échelle de 19 communes.

Les objectifs poursuivis dans la mise en œuvre du PLUi du Val d'Ille-Aubigné sont :

1. Développer et favoriser une offre de services de transports alternatifs à la voiture solo
2. Accompagner les acteurs et les projets
3. Développer une offre d'équipements sportifs structurants
4. Permettre l'accueil des familles par l'habitat et les services
5. Soutenir les pratiques agricoles responsables et aux circuits courts, maintenir et développer l'agriculture biologique, préserver le foncier agricole.
6. Développer une identité culturelle et touristique.
7. Maintenir le commerce de proximité.

Le PLUi : une démarche concertée en 4 étapes

Le conseil communautaire du 8 décembre 2015 s'est engagé dans l'élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cette démarche d'élaboration du PLUi nécessite de nombreuses années de travail, de concertation, de collaboration avec les différents acteurs de l'aménagement du territoire (élus, habitants, techniciens de l'aménagement).

- 3 ateliers de concertation : 20 participants
- 22 réunions publiques : 460 participants
- 3 réunions agricoles : 60 exploitants
- 4 animations avec le Criporteur
- 1 carte collaborative
- expositions dans les 19 mairies

Les 4 étapes du PLUi :

1- **2016-2017 le diagnostic :** identification des atouts et contraintes du territoire

2- **2017-2018 le PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

3- **2018 la traduction réglementaire des choix**

4- **2019 l'arrêt du projet en conseil communautaire** et le bilan de la concertation le 26 février 2019

- avis sur le projet des Conseil municipaux des 19 communes du Val d'Ille-Aubigné (en cours)
- le projet est soumis à l'avis des habitants dans le cadre d'une enquête publique (à venir)
- Approbation en Conseil communautaire (à venir)

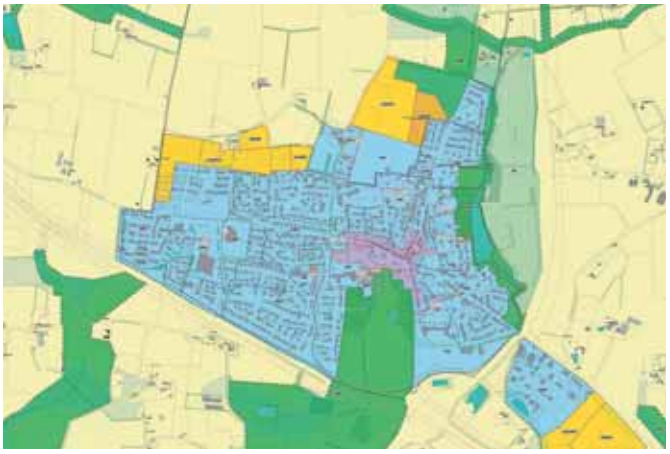

Le 29 avril 2019, le Conseil municipal de Saint Aubin d'Aubigné a émis un avis favorable, assorti de demandes d'ajustements, sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) propre à notre commune et sur le règlement (plan de zonage et règlement écrit). Cette délibération n°CM.2019.045, « Intercommunalité : CCVI-A : Avis sur le projet de PLUI arrêté », est consultable sur le site Internet de Saint Aubin d'Aubigné.

Le projet de PLUi sera soumis à l'avis des habitants dans le cadre d'une **enquête publique** dont les dates seront communiquées prochainement. **Un commissaire enquêteur recevra les habitants aux lieux et horaires communiqués.** L'enquête publique permet d'assurer la population d'un bon niveau d'information, d'une bonne compréhension des enjeux et d'un droit d'expression sur le projet.

Une aide de 100 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Le Val d'Ille-Aubigné propose une aide de 100 € pour les ménages non imposables qui achètent un vélo à assistance électrique neuf. Les conditions d'éligibilité à cette aide sont les suivantes :

- être majeur.e et habiter le territoire intercommunal
- justifier d'une cotisation d'impôt sur le revenu nulle (cotisation de l'année précédant l'acquisition du cycle)
- l'aide concerne tout vélo à assistance électrique neuf acheté à compter du 1er janvier 2019 et n'utilisant pas de batterie au plomb
- ne pas revendre son vélo dans l'année
- une personne physique ne peut en bénéficier qu'une fois.

Les particuliers bénéficiant de l'aide du Val d'Ille-Aubigné pourront également faire une demande pour bénéficier de la prime de l'État, dite « bonus vélo ». Ce bonus vient compléter l'aide de la communauté de communes, le cumul des deux aides s'élèvera à 200 € maximum.

Formulaires de demande disponible sur le site du Val d'Ille-Aubigné www.valdille-aubigne.fr

+ infos : service mobilité
02 99 69 86 86
mobilites@valdille-aubigne.fr

Pass Commerce et Artisanat

Une aide pour dynamiser les activités commerciales et artisanales sur le Val d'Ille-Aubigné

Le Val d'Ille-Aubigné, en partenariat avec la Région Bretagne, contribue au maintien ainsi qu'au développement des Très Petites Entreprises (commerçants et artisans) par la mise en place du Pass Commerce et Artisanat. Vous êtes entrepreneur ? Vous souhaitez réaliser des travaux d'investissements dans le cadre de votre développement ? La Communauté de communes et la Région Bretagne s'associent pour vous aider à financer vos dépenses ! Ce dispositif prend la forme d'une subvention correspondant à 30 % des investissements éligibles plafonnés à 25 000 € HT, soit un maximum de 7 500 € d'aide. Le financement de cette aide est assuré conjointement par la Région Bretagne et le Val d'Ille-Aubigné.

Qui peut y prétendre ?
Toute entreprise commerciale indépendante située en centralité (périmètre défini dans le PLUi) et toute entreprise artisanale indépendante.

Quels sont les critères ?
Pour être éligible au Pass Commerce et Artisanat, il faut que les entreprises citées :
- comptent un maximum de 7 salariés CDI équivalent temps plein (hors gérant/président)
- aient un chiffre d'affaires inférieur à 1 000 000 d'€ HT.

Quelles sont les opérations éligibles ?
Création, reprise, modernisation, ou extension d'activité, travaux immobiliers (dont ceux liés à l'accessibilité et de mise aux normes), investissements en équipements mais aussi des prestations liées à la création de sites internet ou visant à améliorer la visibilité sur le web (e-boutique, ...).

Qui contacter ?
Les dossiers de candidatures peuvent être déposés dès à présent auprès des chambres consulaires. Ils seront ensuite instruits par le Val d'Ille-Aubigné.

Pour les commerçants :
auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie
Nathalie Chasserie - T : 02 99 74 37 10
nchasserie@ille-et-vilaine.cci.fr

Pour les artisans :
auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Isabelle Andro - T : 02 99 65 32 34
iandro@cma-rennes.fr

+ infos :
Service Développement Economique du Val d'Ille-Aubigné au 02 99 69 86 01

Opération groupée d'éclaircie de plantations feuillues et résineuses

Le Centre Régional de la Propriété Forestière Bretagne-Pays de la Loire, Etablissement Public, en association avec le Syndicat des Forestiers Privés d'Ille et Vilaine lance une opération groupée d'éclaircie de boisements de résineux ou de plantations de feuillus sur la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné. Cette action est menée pour les propriétaires forestiers d'une surface supérieure à 1ha.
Une réunion d'information aura lieu au pôle communautaire de Montreuil-le-Gast (1, La Métairie) **le jeudi 23 mai 2019 à 19h00**. Elle sera suivie, pour les propriétaires qui le souhaitent de visites diagnostics individuelles gratuites réalisées par le CRPF. En complément de cette information, des courriers individuels seront adressés à tous les propriétaires forestiers de plus de 1 hectare identifiés au cadastre.

+ infos : contactez Anne-Pernelle DUC chargé de mission CRPF Bretagne-Pays de la Loire au 02 99 30 00 30 ou par email à anne-pernelle.duc@crpf.fr

Mobilités durables : Appel à projets citoyens

Le Val d'Ille-Aubigné lance pour la cinquième année un appel à projets citoyens sur le thème des mobilités durables, ouvert à tout groupe d'habitants ou association.

Vous avez une idée de projet pour favoriser les alternatives à la voiture individuelle ? Des envies d'animations, de sensibilisation ? De pedibus, de vélobus ou de réparation de vélos ?
Partagez vos idées avant le 15 juin et envoyez votre dossier de candidature à la communauté de communes. Le dossier est à télécharger sur www.valdille-aubigne.fr ou sur demande par mail et téléphone. Pour être sélectionné, le projet devra démontrer sa « durabilité » : préserver l'environnement, être solidaire, s'appuyer sur la participation des habitants, etc.

Un prix de 500 € sera attribué aux lauréats pour initier leur projet avec possibilité d'accompagnement technique si nécessaire. Les lauréats seront désignés début juillet.

+ infos : www.valdille-aubigne.fr
mobilites@valdille-aubigne.fr
T : 02 99 69 86 86

Au printemps, formez-vous à l'écorénovation et à l'autonomie énergétique de l'habitat

Des visites de chantier "écomatériaux"
Venez découvrir deux chantiers de rénovation de maison avec des matériaux bio sourcés, guidés par les propriétaires, les artisans et un conseiller de Pass'Réno.
Inscriptions, tél. : 02 99 69 58 93.

À Feins, les propriétaires d'une maison de bourg en pierre du XIXème siècle ont réalisé une isolation aux matériaux recyclés, remplacé les menuiseries, posé un poêle de masse et une VMC en bénéficiant de toutes les aides possibles localement.
25 mai, 9h-11h30. Feins

À Melesse, le propriétaire d'une bâtisse agricole traditionnelle en terre du XVIIIe siècle a engagé sa rénovation totale avec des matériaux biosourcés, en autorénovation ou accompagné par des artisans spécialisés dans le bâti ancien. La maison est en travaux : prévoyez des chaussures adaptées !
15 juin, 9h-11h30, Melesse

Une formation à l'autonomie énergétique
Vous réfléchissez à la production d'énergie renouvelable à domicile ? Participez à une formation sur l'autonomie énergétique du 27 au 31 mai, au siège de la communauté de communes, à Montreuil-le-Gast. Pour tout savoir sur les énergies renouvelables adaptées à votre habitation, apprendre à dimensionner votre système, imaginer votre propre mix énergétique... et passer à l'action !
Cette formation gratuite s'adresse à tout.e habitant.e du territoire.

+ infos et inscription :
soazig.rouillard@valdille-aubigne.fr

Ecole élémentaire Paul Gauguin

À quel âge doit-on laisser nos enfants devant la télé, les jeux vidéo et Internet ?

Serge Tisseron, psychiatre, guide les parents avec des repères simples : « 3-6-9-12 ». Des repères importants dans l'évolution de l'enfant face aux nouveaux outils numériques. « Apprendre à s'en servir, apprendre à s'en passer » est une chose essentielle dans notre relation avec les écrans.

- Pas de télévision avant 3 ans : Privilégiez les jeux traditionnels et les livres, à la télévision et aux DVD. Laissez à votre enfant le temps de s'ennuyer pour imaginer ses prochains jeux. Vous pouvez jouer à la tablette avec lui, mais toujours à deux.

- Pas de console de jeu personnelle avant 6 ans : Fixez des règles claires sur le temps consacré aux différents écrans. Veillez à respecter les âges indiqués pour les programmes. La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est toujours dans le salon et jamais seul dans la chambre.

- Pas d'internet non accompagné avant 9 ans : Fixez dès le début, des règles claires sur le temps d'écrans, et parlez avec lui de ce qu'il y voit et fait. La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est toujours dans le salon, pas dans la chambre. Paramètrez la console de jeux et les contrôles parentaux. Parlez à votre enfant du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet : 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ; 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ; 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

- Pas de réseaux sociaux avant 12 ans : Déterminez avec votre enfant l'âge à partir duquel il aura son premier téléphone portable. Il a le droit d'aller sur Internet, à vous de décider si c'est seul ou accompagné, et le temps qu'il y consacre. Parlez avec lui de ce qu'il y voit et fait en lui rappelant toujours les 3 principes d'Internet.

A suivre, dans le prochain St Aubin info, accompagner mon enfant dans l'utilisation d'Internet…

Inscriptions

- école élémentaire
contactez Mme Pierret au 02 99 55 23 41 (lundis ou mardis de préférence) ou envoyez un courriel :
ecole.0351833c@ac-rennes.fr

- école maternelle
contactez Mme Zajac au 02 99 55 21 89 (vendredis de préférence) ou envoyez un courriel :
ecole.0351832B@ac-rennes.fr

Rencontre avec l'auteure et illustratrice Cécile White

L'auteure et illustratrice Cécile White est intervenue dans l'ensemble des classes de l'école. Les élèves ont ainsi pu découvrir ses ouvrages et apprendre de nouvelles techniques comme le monotype.
Cette rencontre a également permis aux élèves d'endosser le rôle de journaliste :

1) Est-ce que Cécile White est votre vrai nom ? *Oui, il s'agit de mon vrai nom. White est le nom de mon mari qui est américain. Moi, je suis française.*
2) Quand vous étiez petite, aimiez-vous dessiner ? *Quand j'étais petite j'aimais surtout écrire. Vers 13 ans j'aimais écrire de la poésie. Je me suis mise au dessin plus tard, par contre, j'ai toujours aimé bricoler.*
3) Pourquoi avez-vous choisi ce métier ? *Mon premier métier était attachée de presse dans le milieu de la voile. Mais il me manquait le côté créatif.*
4) A quel âge avez-vous commencé votre métier ? *Quel est votre premier livre ? J'ai écrit mon premier livre Cléo la Petite Goutte d'Eau en 2003. Il n'a été publié qu'en 2007 ! Le plus long quand on écrit un livre, c'est de trouver l'éditeur.*
5) Quels sont vos livres préférés ? *Mon livre préféré est Le Grand Meaulnes d'Alain Fournier. Je l'ai découvert quand j'étais au collège. Je suis très intéressée aussi par la littérature de jeunesse anglaise.*
6) Est-ce que vous travaillez toujours sur les animaux ? *J'aime bien les animaux mais je ne fais pas que ça.*
7) Comment vous inspirez-vous ? Est-ce que c'est difficile d'imaginer un livre ? *J'ai 4 enfants et dès bébé, mon grand garçon aimait écouter des histoires. Alors, j'ai eu envie d'écrire mes histoires. Mon inspiration est variée. Pour Nathan le Cormorran, c'est en entendant l'histoire de la marée noire de l'Amoco Cadiz. Pour le Bestiaire, j'avais très envie de peindre des animaux et je suis très sensible à l'environnement. Pour Etre-Aimer-Devenir, j'ai d'abord créé des tableaux pour une exposition puis, le texte a été fait après.*
8) Combien de temps vous faut-il pour écrire un livre ? *Cela dépend, pour le Bestiaire, il m'a fallu un an car il fallait que je fasse beaucoup de recherches documentaires. En revanche, pour Etre-Aimer-Devenir, il m'a fallu 3 heures pour les textes et 3-4 mois pour les peintures.*
9) Combien de livres avez-vous réalisé ? *J'ai réalisé 6 livres.*
10) Travaillez-vous toujours seule ? Je travaille toujours seule.
11) Qu'est-ce que vous préférez être entre auteure ou illustratrice ? *Je ne peux pas choisir, j'aime autant les deux.*
12) Quel sera votre prochain livre ? *Ce sera un livre sur les expressions colorées de la langue française. Je l'ai presque terminé et je cherche un éditeur.*

Cécile White est intervenue à la bibliothèque municipale le 16 novembre 2018 lors d'un atelier de création plastique et au salon du Livre et des Artistes le 18 novembre 2018

Nous avons dressé le portrait chinois de Cécile White :
Et si vous étiez une couleur ?
Je serai bleu turquoise.
Et si vous étiez une fleur ?
Je serai tournesol.
Et si vous étiez un animal ?
Je serai chat.
Et si vous étiez un héros de littérature de jeunesse ?
Je serai Hermione.
Et si vous étiez un pays ?
Je serai la Nouvelle Zélande.
Et si vous étiez un métier ?
Je serai auteure et illustratrice.
Et si vous étiez un personnage célèbre ?
Je serai Nikki de St Phalle.
Et si vous étiez un plat ?
Je serai des sushis.
Et si vous étiez une saison ?
Je serai l'automne.
Et si vous étiez une qualité ?
Je serai créative.
Et si vous étiez un défaut ?
Je serai émotive.
Et si vous étiez un fruit ?
Je serai une cerise.

Collège Armand Brionne

Des acteurs au collège, des collégiens acteurs

Un projet *Résidence Théâtre* s'est élaboré cette année au collège Amand Brionne, en partenariat avec le Théâtre de Poche de Hédé, et avec le soutien du Conseil Départemental.

Dans ce cadre, deux classes de 6e (1 générale, 1 classe de SEGPA) et une partie de la classe Passerelle (EDEFS-35), emmenées avec entrain par leurs professeurs, ont pu bénéficier de plusieurs actions tournées vers l'univers du théâtre et la pratique d'acteur.
En janvier, les élèves ont visité le Théâtre de poche de Hédé avec Suzanne Copin, découvert le vocabulaire, les métiers, les lieux du théâtre et créé des affiches de spectacles très graphiques avec Robin Lescouët. Ils ont aussi rencontré, dans leurs classes, et avec curiosité, la metteuse en scène Frédérique Mingant. Celle-ci est revenue en Résidence travailler avec 4 acteurs de sa compagnie sur le défrichage de leur prochain projet, la pièce *Gaspard* de Peter Handke : l'occasion pour ces acteurs professionnels de s'approprier le lieu-collège.
En mars, Frédérique Mingant et le comédien Vincent Bramoullé ont animé 8h30 d'atelier de pratique avec les élèves répartis en 4 groupes : jeux d'improvisation avec ou sans paroles, appropriation d'un espace scénique par le corps, écoute de l'autre, création de petites scènes à plusieurs. Une restitution du travail des élèves pendant cette semaine fertile et particulière a été proposée le vendredi 29 mars, devant un public d'adultes réactif : l'étonnement et le rire étaient au rendez-vous !
Enfin, le 05 avril, les classes se sont rendues à Saint-Domineuc, pour découvrir le spectacle *Bas les masques !* de la compagnie belge Barbarie : le thème de la rencontre avec l'autre / l'étranger était au cœur de ce spectacle drôle, musical, inventif, profond. D'acteurs, les élèves sont (re)devenus spectateurs...

Crédits photos : Chloé Landemaine, Théâtre de poche

enfance/jeunesse

Inscrivez vos enfants à l'ALSH de la Vallée pour les vacances d'été

Lors des vacances d'été et lorsque l'ALSH de Saint Aubin d'Aubigné est fermé, les enfants de la commune sont accueillis à l'ALSH de la Vallée (ex pays d'Aubigné), situé à Andouillé-Neuville. Cet été, l'ALSH de la Vallée sera ouvert du 8 juillet au 30 août (fermé le vendredi 16 août) et 2 mini-séjours de 3 jours seront proposés.

Pour inscrire vos enfants
Vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'inscription de vos enfants sur le site internet de l'association **www.clshandouilleneuville.sitew.com**. Depuis le 15 mai, tous les documents du dossier d'inscription, ainsi que les tarifs et le règlement intérieur sont téléchargeables sur ce site internet ou disponibles dans les mairies.

Cette année, une petite nouveauté : le portail Famille ***CONNECTYS*** qui vous permettra de réserver vos journées (de les modifier ou de les annuler jusqu'au 19 juin), de consulter vos factures, etc...

2 dates à retenir

Mercredi 22 mai, de 19h à 20h
Réunion d'informations à l'ALSH

Samedi 15 juin, à 10h
Validation définitive de vos réservations (paiement avant le 19 juin) à l'ALSH

Sur place, vous pourrez aussi rencontrer les bénévoles de l'association, jouer et échanger avec l'équipe d'animation et visiter l'accueil de loisirs.

Pour plus de renseignements, ALSH de la Vallée
1 rue de la Vallée - 35250 Andouillé-Neuville
mail : **alshpaysdaubigne@laposte.net**
Tél : **06 46 07 19 93**

Familles rurales — Vivre mieux ! | ASSOCIATION DE LA VALLÉE

Rufin Thomas lors de la 65e semaine fédérale internationale de cyclotourisme, du 3 au 10 août 2003, Aurillac

Rufin Thomas mis à l'honneur pour son engagement de 26 années dans le cyclotourisme !

Le 26 janvier 2019, le maire, Jacques Richard a remis à Rufin Thomas la médaille de la jeunesse, de sports et de l'engagement associatif, récompensant son implication associative et sportive au sein de l'association l'amicale cyclo sainte aubinoise. Yves Brault a retracé son parcours sportif et associatif : Rufin a été vice-président de l'amicale cyclotouriste sainte-aubinoise, de 1992 à 2000, puis président de 2000 à 2018.
L'association, affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT), comprend deux sections : l'une route, l'autre VTT. Et c'est sur les routes d'Ille-et-Vilaine, de Bretagne et de France que Rufin n'a eu de cesse d'assouvir sa passion sportive pour le cyclotourisme : « *J'ai fait toute la France : j'ai commencé au Puy en Velay, en Haute Loire, en 1991…* » et Rufin énumère ses 26 participations annuelles jusqu'à 2018 à Epinal dans les Vosges !

Une forte implication associative

Rufin a commencé le vélo lors de son arrivée à Saint Aubin d'Aubigné, à l'âge de 30 ans. Il a 71 ans aujourd'hui et dit avec malice : *« Je ne compte plus »*. Depuis 1991, ce bénévole passionné, organise chaque dimanche les entraînements cyclos pour les adhérents, il a aussi son parcours de prédilection : *« Combien de fois j'ai fait Saint Aubin d'Aubigné - Saint-Gildas-de-Rhuys en vélo, soit 160 km ! »*. De nombreuses sorties ont été réalisées avec les cyclos combourgeois, le cyclotourisme est en effet une pratique sportive de groupe alliant effort collectif mais aussi convivialité. L'amicale cyclotouriste sainte-aubinoise, sous la présidence de Rufin Thomas, a été instigatrice de nombreux événements et moments festifs : accueil lors de la semaine fédérale de Rennes en 1999 ; assemblée générale du CoDep, le Comité Départemental de cyclotourisme d'Ille-et-Vilaine, en 2002 ; création de la section VTT en 2000 avec la collaboration de Jean-Pierre Guelet ; loto à partir de 2001 ; journée familiale cochon grillé en 2004 et organisation de circuits pour le Défi 35 à Liffré en 2009.

Une passion sportive pour le cyclotourisme : brevets, semaines fédérales, tours cyclotouristes

Concomitamment à cette aventure bénévole et collective, Rufin a pratiqué le cyclotourisme avec passion alignant les kilomètres, les dénivelés et les paysages. Il a passé de nombreux brevets, dont plusieurs avec le club de Combourg, qui permettent de s'évaluer de manière progressive sur des distances croissantes conséquentes allant jusqu'à 200 km.

Depuis 1991, il a participé à 26 semaines fédérales, une grande fête du vélo se déroulant la 1ère semaine d'août. C'est le plus important rassemblement de cyclotouristes d'Europe réunissant chaque année 15 000 cyclos. Lors de ces semaines fédérales Rufin faisait 1000 km/semaine jusqu'en 2010. Première participation au Puy en Velay en 1991, puis du sud au nord : de Crest (Drôme) en 2001 à Saint Omer (Pas-de-Calais) en 2009 et d'est en ouest : de Charleville-Mézières (Ardennes) en 1998 à Quimper (Finistère) en 2001. Dernière participation à Epinal (Vosges) en 2018, pas la dernière : Rufin Thomas participera à la semaine fédérale 2019 à Cognac. Cet événement sportif permet de découvrir la France à vélo à travers des parcours et des thèmes très variés : *« à chaque ravitaillement, on découvre des groupes folkloriques, des spécialités locales… »*

Randonner à vélo s'avère être aussi un défi sportif même si toute forme de compétition est exclue. La découverte du patrimoine naturel, c'est aussi celle des massifs montagneux et Rufin se rappelle tout particulièrement des massifs de Rouffach (Haut Rhin, 1992), Lons le Saunier (Jura, 1995), Albertville (Savoie, 1997), Aurillac (Cantal, 2003) et Oloron Saint Marie (Pyrénées-Atlantiques, 2005). *« Au niveau sportif mon plus beau souvenir, c'est Albertville avec les Alpes… Une des plus belles randonnées, c'est celle d'Alsace, à Rouffach (Haut Rhin, 1992). J'ai découvert les premiers cols, le Ballon d'Alsace : on roulait, il n'y avait pas de pancarte puis tout d'un coup je vois une pancarte directionnelle pensant chouette je suis à un kilomètre du sommet. Je regarde la pancarte : « ballon d'Alsace 4 km », ça m'a fait mal ! »*. Rufin a gravi une centaine de cols routiers de montagne et parmi les principaux :
Ballon d'Alsace (1 178 m), La Madeleine (Alpes, 1 993 m), Cormet-de-Roselend (Alpes, 1 968 m), Iseran (Alpes, 2 764 m), Pas de Peyrol (plus haut col routier du Massif central, 1 588 m), Marie-Blanque (Pyrénées-Atlantiques, 1 035 m), Aubisque (Pyrénées, 1 709 m) et Tourmalet (Pyrénées, 2 115 m).

Rufin a participé à 3 tours : le tour de Bretagne en 2005, le tour de Normandie en 2007 et le tour de France cyclotouriste international en 2006, du 25 juin au 15 juillet. L'épreuve du tour de France cyclotouriste réunit 140 participants et consiste en une grande boucle de 3 300 km en 21 étapes, pour un dénivelé de 34 000 m. Ce tour dure 3 semaines avec des étapes journalières de 150 km. Il n'y a pas de classement, pas de compétition mais *« en 2006, il y avait eu 3 abandons. Cette année-là, j'avais fait 11 000 km de vélo. »* car Rufin Thomas a participé à d'autres randonnées cyclos sportives comme la Jacques Anquetil ou certaines à but humanitaire comme la Bernard Hinault ou la Pierre Le Bigault.

Remise de la médaille de la jeunesse, de sports et de l'engagement associatif. De gauche à droite : Jacques Richard, Danièle, l'épouse de Rufin Thomas, Rufin Thomas, Yves Brault, Jean-Pierre Guelet, actuel président de l'amicale cyclotouriste sainte-aubinoise

11e tour de France cyclotouriste international du 25 juin au 15 juillet 2006 : arrivée au célèbre col du Tourmalet, 2 115 m

Bibliothèque Municipale

Horaires

Mardi
16h-18h30
Mercredi
10h-12h15 / 14h-18h30
Vendredi
16h-19h30
Samedi
10h-12h15 / 14h-17h

Fermeture de la bibliothèque
Fermeture exceptionnelle :
mardi 16 juillet et mardi 23 juillet (accueil des chantiers jeunes à la bibliothèque)

Du lundi 29 juillet au lundi 19 août inclus : Réouverture aux horaires habituels le mardi 20 août

Bibliothèque de Saint Aubin d'Aubigné
Placette Arlequin
35250 Saint Aubin d'Aubigné
02 99 55 52 04
bibliotheque@saint-aubin-daubigne.fr

juillet à septembre

« Histoire de jouer ! »

Durant deux mois et demi, vous avez pu au sein même de la bibliothèque, découvrir des livres jeux, vous adonner aux jeux des 7 erreurs exposés sur les murs ou encore choisir une boîte de jeu liée à un livre ou à un illustrateur pour jouer sur place avec vos enfants.

Samedi 20 avril, tirage au sort du Biblio Bingo

Vendredi 5 avril : soirée Jeux de Rôles

Vous avez également répondu présent lors des animations : l'escape Game, la soirée jeux de rôle, le ludo-lire ou encore l'après-midi pirate.

Vous avez été plus de 60 à participer au Biblio-Bingo en nous rapportant vos cartes tamponnées. Le samedi 20 avril le tirage au sort des participants s'est déroulé dans la chaleur et la bonne humeur. De nombreux lots ont été distribué. Un grand merci à nos partenaires et tout particulièrement à :
- l'association Kidijou, pour ses conseils avisés, pour nous avoir suivies dans cette aventure en acquérant des jeux sur le thème des pirates et pour les abonnements offerts aux désignés.
- Le ministère de la Culture, qui a contribué à l'achats des lots, en offrant des chèques lire.
- à la librairie La Courte Echelle
- et merci à vous petits et grands d'avoir joué le jeu tout simplement !

A partir du 5 juillet, les sacs surprises sont de retour à la bibliothèque !

Durant tout l'été, la bibliothèque invitent les amateurs de découvertes et les curieux à venir emprunter un sac surprise au contenu mystérieux ! Ces documents ont été choisis avec soin par l'équipe de la bibliothèque qui aimerait partager avec vous ses sélections !

Mode d'emploi : venez à la bibliothèque, choisissez, empruntez (ce sac vous est prêté en plus de vos prêts habituels) pour une durée de 2 mois, repartez avec votre sac surprise et profitez !
6 catégories de sacs surprises vous sont proposées :
- 3 niveaux de lecture pour les enfants : 0-3 ans / 3-6 ans /6-8 ans / 8-11 ans
- des sacs pour adultes et ados à partir de 15 ans
- les sacs surprises ne sont pas réservables et seulement 1 sac peut être emprunté par famille.

Opération du 5 juillet au 2 septembre

Pendant les vacances d'été, la durée des prêts est de 2 mois au lieu de 3 semaines.

Samedi 31 août 2019

Les Arts Ailleurs à l'Etang de Boulet à Feins : Dancing funk'afrobeat avec Le Groove Time Connection de Engrenage(s) !

Depuis 2013, l'association Nédiéla, organisatrice du festival Les Arts à Gahard, vous invite sur différents lieux du territoire Val d'Ille-Aubigné à partager plusieurs rendez-vous culturels regroupés sous le nom « Les Arts Ailleurs ». Au Domaine de Boulet, il s'agit maintenant d'un rendez-vous très attendu à la fin des congés d'été, proposant au public des découvertes musicales provenant de destinations aussi variées qu'ensoleillées. Cette année, les Arts Ailleurs invitent le Groove Time Connection de Engrenage(s) (Rennes) pour un voyage transatlantique des USA au Nigéria, honorant le funk de James Brown et l'afrobeat de Fela Kuti.
Mené par Franco (danse hip hop-funkstyle / ambianceur) et Élodie (danse afro / basse) et porté par la fine sélection de DJ Mask (Afro-Beat, Highlife, Afro-Funk & Tropical groove) et Dj Deheb (Hip hop, Funk), le Groove Time Connection ouvre une fenêtre sur la création musicale afrobeat et afro funk des années 70 à nos jours et propose un espace de lâcher-prise par la danse dans une ambiance chaleureuse ! Le show ponctué d'interventions chorégraphiques et musicales live (saxophone, basse, clavier, percussions...) tient le public danseur en haleine et l'immerge dans l'univers groove underground et festif de ces artistes polyvalents. Le public est invité à s'exercer à des mouvements de base, en danse funk-hip hop et afro, que chacun peut faire évoluer selon son propre feeling... Il n'y a qu'à sourire, bouger et se laisser envahir par le groove irrésistible et authentique de ce dancing funk'afrobeat !
A partir de 19h - Entrée libre, repas et buvette sur place. Plage de la Bijouterie, Etang de Boulet à Feins - Contact : Association Nédiéla www.lesartsagahard.org / 06 82 07 30 34

Camp d'été au lac de Guerlédan du 18 au 23 août 2019 pour les 11-14 ans

OCSPAC

Un séjour sportif itinérant du 07 au 18 juillet dans les Hautes-Pyrénées, pour les jeunes âgés de 13 à 16 ans

L'OCSPAC (Office Communautaire des Sports du Pays d'Aubigné et de Chevaigné) et l'OSVIDH (Office des Sports du Val d'Ille-Dingé-Hédé) proposent aux ados un séjour sportif itinérant du 07 au 18 juillet dans les Hautes-Pyrénées, pour les jeunes âgés de 13 à 16 ans.

Le séjour comporte des activités nautiques (rafting, canyoning en Espagne) et des activités de pleine nature (VTT de descente, randonnées, spéléologie, parcours aventure).

Coût du séjour 575 €. La plaquette est téléchargeable sur le site de l'OCSPAC : www.ocspac.com. Renseignements au **06 98 57 76 14**. Inscriptions par mail ocspac@gmail.com ou par courrier à OCSPAC - BP25054 - 35250 Saint Aubin d'Aubigné

En août, l'OCSPAC (Office Communautaire des sports du Pays d'Aubigné et de Chevaigné), propose un camp d'été de 6 jours au lac de Guerlédan, du 18 au 23 août 2019.
L'hébergement est au camping municipal "le point de vue" qui comporte des activités à proximité et à la base de plein air de Guerlédan. La semaine sera rythmée entre activités terrestres et nautiques, vie en collectivité et veillées délirantes !
Activités : vtt, kayak, bouée tractée, course d'orientation, escalade, descente en rappel, baignade.

Les parents emmènent les enfants au camping (avec les affaires personnelles) le dimanche 19 août à partir de 17h et viendront les récupérer le vendredi 23 août à 15h30.

Coût du séjour 250 €. 36 places. La plaquette est téléchargeable sur le site de l'OCSPAC : www.ocspac.com. Renseignements au **06 83 11 37 85**. Inscriptions par mail ocspac@gmail.com ou par courrier à OCSPAC - BP25054 - 35250 Saint Aubin d'Aubigné

La plage investit le centre bourg du 12 au 28 juillet

Pour la 3e édition de Saint-Aubin Plage, du 12 au 28 juillet, la place des Halles redeviendra une plage de sable, avec ses transats, sa paillote, sa scène de concert et ses équipements de jeux de plage.

Saint-Aubin Plage, c'est plus de 1 000 personnes foulant 60 tonnes de sable pendant les 17 jours de bonne humeur, des jeux de palets, de ballons, de volley, des soirées concerts, repas et karaoké.

Cette quinzaine estivale permet aux Saint-Aubinois et aux habitants des communes avoisinantes de profiter d'instants de détente aux allures de vacances.

Vous pourrez découvrir tout le programme sur la page facebook « Saint Aubin Plage » dès le 15 juin 2019.

6esens - Festival des arts du vivant

14-15-16 juin 2019 Saint Aubin d'Aubigné

Lutherie guitare – Bonsaï – Brasserie & viticulture - Musique

Côté musique, pour la troisième édition de ce festival biennal, l'équipe de 6esens vous invite à venir écouter des musiciens d'exception.

Vendredi 14 juin : Shako Paréo, Guillaume Muschalle, Fab, Run Ronie run - (entrée gratuite).
Samedi 15 juin : David Milleman, Justin st Pierre, SYLVAIN LUC et Marylise Florid, Catherine Baseball. (entrée 20 euros, gratuit moins de 12 ans).
Dimanche 16 juin : Collectif « La théorie des cordes » - (entrée dix euros, gratuit moins de 12 ans). Tarif concerts pour le samedi et le dimanche (25 euros).
Pendant les trois jours de cet évènement, outre les neuf concerts programmés, vous pourrez découvrir le travail d'une dizaine de luthiers en guitare français, et partager avec eux la passion de leur métier.
Une exposition de bonsaï sera présentée tout au long du festival, là aussi des passionnés partageront avec vous les techniques pour créer ces petits trésors végétaux.
Des vignerons, ou des cavistes les représentant, et nouveauté cette année, des brasseurs locaux, vous feront goûter leurs productions (avec modération) et découvrir des arômes et parfums surprenants.
Braderie musicale - Toute la journée du dimanche vous pourrez chiner ou vendre à la braderie musicale (instruments partitions, livre disque, amplis, sono, etc).
Ce même jour, Richard Bonnet, guitariste du collectif la théorie des cordes, dispensera une master class sur l'improvisation libre… Du haut niveau !
Et bien sûr, du vendredi soir au dimanche, vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place, en profitant du cadre champêtre et de la scène en extérieur (sauf intempérie, repli dans une salle).

Classes 9 Saint Aubin d'Aubigné

Vous avez 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40 ans, 50 ans, 60 ans, 70 ans, 80 ans, 90 ans, 100 ans et plus en 2019 ou bien vous voulez tout simplement profiter de ce moment en famille ou entre amis ...
Alors venez nous rejoindre pour une journée que nous partagerons ensemble le :

SAMEDI 05 OCTOBRE 2019

Programme de la journée :

- 12h00 : Rassemblement et dépôt d'une gerbe, au monument aux morts
- 12h30 : Photo souvenir à la salle polyvalente
- 13h00 : Repas des classes 9, salle polyvalente - boulevard du stade - Saint Aubin d'Aubigné
- 20h00 : Soirée dansante animée par « Alive Dancing »

En soirée sur place : galettes saucisses, buvette

Prix de la journée : Adulte : 35 € / Enfant (-12 ans) : 10 €

La date limite d'inscription est fixée au dimanche 15 septembre 2019

Coupon réponse à retourner accompagné de votre règlement à :

M. GUILLAUME Denise
1 Résidence Les Gatelinais
35250 St Aubin d'Aubigné
✆ 02.99.55.43.00

Mme FONTAINE Marie-Annick
17 rue Monte En Haut
35250 Chevaigné
✆ 06.22.21.48.77

Classes 9

Nom : .....

Adresse :.....

CP et Ville :.....

✆.....

Nb d'Adultes : ..... X 35 € = ... euros

Nb d'enfants : ..... X 10 € = ... euros

Ci-joint un chèque de ..... € à l'ordre des classes 9 Saint Aubin

P.S : Seul votre règlement avant le dimanche 15 septembre 2019 confirme votre réservation - Merci.

Kidijou, c'est qui ? C'est quoi ?

Kidijou, c'est qui ? C'est quoi ?
Une association qui fonctionne avec des bénévoles et propose une centaine de jeux. Elle s'adresse à tout public (à partir de trois ans pour le moment, jusqu'à... pas de limite). Le but, c'est de rencontrer des gens, de venir avec des amis, en famille, seul, avec ses copains, passer un bon moment. On peut emprunter des jeux tous les samedis matin de 10h30 à 13h, sauf pendant les vacances scolaires et jours fériés.

La ludothèque est située pour l'instant à la salle Bon Secours, elle travaille en collaboration avec la bibliothèque, le collège Amand Brionne, participe à la semaine de la santé mentale, prévoit des soirées à thèmes, des conférences sur le jeu, etc. Et attend de nombreux nouveaux adhérents, que nous renseignerons avec joie sur les formalités nécessaires au bon fonctionnement de cette activité. Donc à bientôt, venez nombreux !

Union Nationale des Combattants

La section locale de l'Union Nationale des Combattants de Saint Aubin d'Aubigné s'est réunie en assemblée générale le 10 février 2019 à la salle Bon Secours. La séance a débuté par une minute de silence en mémoire des membres de la section, des militaires et des sympathisants décédés en 2018. Par la même, cette réunion a été l'occasion pour les personnes présentes de rendre hommage aux membres du bureau.
M. Ogier Henri, président de séance et vice-président de l'association, a donné lecture du rapport annuel et après adoption du bilan financier, il a été procédé à la reconduction dans leurs fonctions des membres de l'actuel bureau. Messieurs Faye Christian président, Ogier Henri vice-président, Dessevedavy Narcisse trésorier, Bandon Alain secrétaire, Vasnier André administrateur, Madame Thuloup Ginette administratrice, ont été reconduits dans leurs fonctions.

Crêtes et Vallées

10 ème MARCHE GOURMANDE

Avec le concours de la Mairie

Crêtes et Vallées
06-72-10-19-29

Saint Aubin d'Aubigné

Samedi 29 juin 2019

St Aubin d'Aubigné

8 km (environ) avec départ entre 18h et 19h30

Après 19h30 ,les tickets repas ne seront plus distribués.

Départ : Salle des fêtes bd du stade

Bulletin d'inscription

A retourner avant le 23 juin (délais de rigueur) à

Crêtes et vallées
23 rue des rouvres -35250 st Aubin d'Aubigné
: 06-72-10-19-29

Ou par l'intermédiaire de nos adhérents que vous connaissez
En cas de temps défavorable ,le repas sera quand même assuré.

Inscription prise en compte à réception de ce bulletin accompagné de votre chèque

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune : Tel:

Nombre de personnes participantes:

-Adultes		x 16.00€ =	€
-Enfants (- 12ans)		x 7.00€ =	€

Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de Crêtes et vallées — TOTAL : €

Destination Le Croisic (44) du 1er au 6 avril. 44 randonneurs se sont inscrits pour cette semaine de randonnée. De beaux circuits côtiers et sur la Brière ont été parcourus. Le groupe était hébergé au domaine du Roc, magnifique lieu face à la mer. Chacun a su apprécier la gastronomie et les animations proposées. Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous. A l'année prochaine !

Judo

Lola Letourneau en coupe de France

Après une médaille de bronze obtenue début mars lors du championnat d'Ille et Vilaine minimes, Lola monte une nouvelle fois sur la 3ème marche du podium, mais cette fois-ci au championnat de Bretagne. Cette nouvelle médaille lui a permis de se qualifier pour la coupe de France, qui s'est déroulée le 31 mars à Villebon-sur-Yvettes.

Une première participation à ce niveau durant laquelle Lola termine deuxième de sa poule et se qualifie pour le tableau final. L'aventure s'arrête malheureusement en 16ème de finale, mais une super expérience qui lui permet de terminer dans les 32 meilleures judokas françaises de sa catégorie.

Lola Letourneau sur le podium régional

Deux médailles régionales pour les benjamins

Chez les plus jeunes, Marius Thézé et Yanis Gobin se classent respectivement 2ème et 3ème du championnat de Bretagne Ugsel *(Union générale sportive de l'enseignement libre)*. Une bonne performance pour ces deux judokas qui, pour cette compétition « scolaire », représentaient le club de judo, mais également le collège St Michel.

Marius Thézé et Yanis Gobin au championnat Ugsel

Gabin Jourand avec la médaillée Olympique Lætitia Meignan

Durant cette même journée, Gabin Jourand termine 4ème de sa catégorie. Un nouveau résultat qui s'ajoute à une 6ème place obtenue au championnat d'Ille et Vilaine cadets. Ce qui lui a permis de se qualifier pour la première fois à la demi-finale du championnat de France.

En marge de ses résultats sportifs, Gabin a récemment eu le privilège de participer à un entraînement dirigé par Lætitia Meignan, médaillée Olympique, double médaillée mondiale et triple championne d'Europe.

Compétition amicale du club

Courant mars, le club de Judo de Saint-Aubin-d'Aubigné organisait pour la 3ème fois sa compétition amicale. Ce tournoi fut une réussite, avec la participation de 114 judokas, de 4 à 12 ans, venu.e.s d'une douzaine de clubs des environs.

compétition de Judo au complexe sportif de Saint-Aubin

Infos et contact :
https://acesarlequinjudo.sportsregions.fr/

Saint Aubin d'Aubigné lance un service pour smartphone !

La Ville de Saint Aubin d'Aubigné est heureuse d'annoncer l'ouverture d'un nouveau service qui permet de diffuser rapidement, directement et facilement des informations aux saint aubinois.ses sur leurs smartphones. Ce service est gratuit pour la commune et les habitants. Il s'agit d'une application pour smartphones et tablettes (téléchargeable sur Google Play ou l'App Store). Comment cela marche ? L'habitant télécharge sur son smartphone l'application mobile gratuite « **MaCommuneConnectée** », il indique le code postal 35250 et valide. C'est prêt : il va recevoir les informations publiées par la commune.

Les saint aubinois.ses sont ainsi tenus informés de l'actualité, des événements à venir, avertis d'un changement, d'un risque ou d'un danger et reçoivent des rappels ou toute autre information que la commune juge utile. La commune va diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune : conseils municipaux, élections, animations et événements municipaux, ...

Carte d'identité de plus de 10 ans, attention tous les pays ne l'acceptent pas !

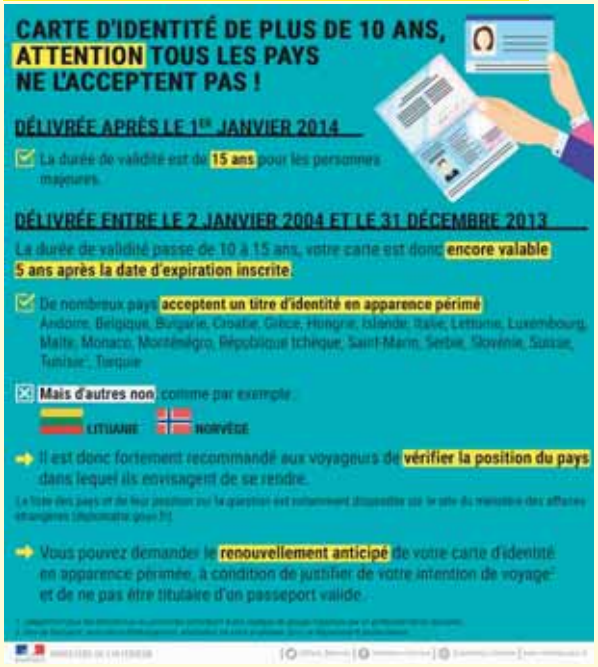

L'alevinage de l'étang en trois fois pour assurer une belle saison de pêche !

Afin de préparer la saison de pêche, 100 kg de gardons et 50 kg de carpeaux ont rejoint les eaux de l'étang. Cet alevinage est complété par un apport de 125 kg de truites. Le règlement de l'étang a été mis à jour, il est consultable sur le site communal saint-aubin-daubigne.fr. Nouvelle règle validée lors de la séance du Conseil municipal du 01/04/2019 (délibération n°CM.2019.041) : **le nombre maximum de captures autorisées de truites est limité à 6 par jour et par pêcheur.**

Les tarifs 2019 restent inchangés et la vente annuelle des tickets et cartes permet de financer intégralement le repeuplement de l'étang. Les cartes annuelles de pêche sont en vente uniquement en mairie : la carte est au prix de 5 € pour les 11-16 ans et 40 € pour les adultes. Les tickets de pêche à la journée sont en vente chez les commerçants le Petit Godet et l'Univers : 1 € pour les enfants entre 11 et 16 ans et 2 € pour les adultes. La pêche est gratuite pour les enfants jusqu'à 10 ans inclus. Bonne saison de pêche à tous nos amis pêcheurs !

Lutte contre les bruits de voisinage

Par arrêté municipal du 21 juillet 2015, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
les jours ouvrables de 8h à 19h30,
les samedis de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
les dimanches et jours fériés : interdit.

Lutte contre les frelons asiatiques

En 2019, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné lance à nouveau son programme de lutte contre les frelons asiatiques sur son territoire. Pour cela, elle a conventionné avec la FGDON 35 *(Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)* afin de mettre en place un plan de lutte concerté. Dans ce cadre, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné prend en charge **100 % du coût de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques actifs** sur le territoire du **1er mai au 1er décembre 2019.** La personne souhaitant un enlèvement **appelle la plateforme de la FGDON35** au **02 23 48 26 32**
www.fgdon35.fr

Permanence FNATH

Les permanences ont lieu les premiers lundis de chaque mois de 9h à 10h, place Paul Dehn (derrière la mairie).
Ces permanences juridiques ont pour but d'aider, de conseiller et de défendre les victimes d'accidents du travail ou de la route ainsi que les handicapés suite à une maladie. Aide, conseil et accompagnement des dossiers MDPH.
Contact : 02 99 30 58 43 ou 06 98 25 03 76.

Un nouveau conciliateur de justice

La permanence du conciliateur de justice se tient un lundi par mois de 14h à 17h30, à la mairie de Saint Aubin d'Aubigné, dans la petite salle de réunion : 3 RDV par après-midi.
Prochaine permanence : lundi 3 juin 2019. Pour prendre rendez-vous, contactez la mairie au 02 99 55 20 23 ou par email à :
michel.cambert@conciliateurdejustice.fr
M. Michel Cambert est conciliateur de justice sur le territoire de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.
Le conciliateur, acteur du service public de la justice assermenté, a pour mission de rechercher le règlement amiable d'un différend. Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

Invitation artistique au jardin

Christine Guénanten et Jean Jagline vous accueillent pour quelques pas au jardin ponctués de découvertes botaniques et artistiques. Jardin au naturel, plantes cultivées ou sauvages, exposition « Mots et couleurs au jardin » : peintures, mosaïques, textes et aquarelles, livres... Les œuvres sont de plusieurs artistes illustrateurs.
Pratique : samedi 1er et dimanche 2 juin 2019 - 15h-18h (report aux dimanche 9 et lundi 10 juin en cas de pluie)
Lieu : 13 rue Jean Huet à Saint Aubin d'Aubigné *(rue montante face à la salle polyvalente)*.

Pour contribuer à la propreté communale, **la mairie met à disposition des habitants des sacs à crottes**

A Saint Aubin d'Aubigné, comme partout en France, l'incivilité a un prix : **68 euros**, pour les propriétaires qui ne ramassent pas les déjections de leur chien. Il est rappelé que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder **immédiatement** par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal sur le domaine public communal (**trottoirs** notamment) dont les **espaces verts (terrains de football, pelouses, massifs, allées piétonnes)**. Pour inciter à cette démarche citoyenne, la mairie met gratuitement à votre disposition des sacs à crottes, depuis le 29 avril 2019. Venez en mairie !

Les jours de collecte des déchets

Les ordures ménagères sont collectées le jeudi matin. Les emballages ménagers recyclables sont collectés le lundi matin. Le SMICTOM des Forêts assure la collecte des ordures ménagères et la collecte du tri sélectif (sacs jaunes) de 5h à 21h.

Si la collecte se fait en matinée sur votre secteur, Il est important de présenter votre bac et vos sacs jaunes la veille au soir, de préférence après 20h ; si la collecte se fait l'après-midi sur votre secteur, vous pouvez sortir votre poubelle d'ordures ménagères et vos sacs jaunes le jour de la collecte avant 12h.

Les professionnels qui le souhaitent, peuvent contacter les services du SMICTOM des Forêts pour disposer de conteneurs.
SMICTOM des Forêts
24 rue La Fontaine
35340 Liffré.
T : 02 99 55 44 97
contact@smictom-forets.fr
www.smictom-forets.fr

Le « CAFÉ BRITISH », c'est un nouveau club à Saint-Aubin d'Aubigné

Vous pourrez vous y réunir autour de la langue et de la culture britanniques… et en anglais ☺ Au menu : **des ateliers actifs et créatifs d'oral** en anglais, sur des sujets de vie quotidienne (aller à la poste, au restaurant, prendre un taxi, commander un fish'n chips,…).
Ce sera aussi **un lieu de partage et d'échanges sur la culture** des îles de la Grande-Bretagne, à partir des connaissances et des centres d'intérêt de chacun. Il vous sera aussi proposé **une découverte variée** plus structurée de l'histoire, la nature, la cuisine,…
Contact : 06 84 17 13 09 (max. 15 personnes).

S.O.S. Amitié — Un mal des mots

S.O.S Amitié région de Rennes
ÉCOUTE dans l'ANONYMAT
et la CONFIDENTIALITÉ
toute personne en difficulté.
Écoute bienveillante et sans jugement.
Tél. jour & nuit : 02 99 59 71 71
www.sos-amitie.com (chat & mail)
Recrutement et formation des bénévoles
S.O.S Amitié - BP 70837 - 35008 RENNES Cedex
ou sosamitierennes@wanadoo.fr
Association reconnue d'utilité publique - Dons soumis à réduction d'impôts

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES DU SMICTOM DES FORÊTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LA BOUËXIÈRE (RUE SAINT-MARTIN)	14h-17h*			9h-12h 14h-17h*	9h-12h 14h-17h*	9h-12h 14h-17h*
LIFFRÉ (ZA DE BEAUGÉ)	9h-12h 14h-17h*	9h-12h 14h-17h*	9h-12h 14h-17h*		9h-12h 14h-17h*	9h-12h 14h-17h*
MELESSE (ROUTE DES GUIMONDIÈRES)	14h-17h*	9h-12h 14h-17h*	9h-12h 14h-17h*		9h-12h 14h-17h*	9h-12h 14h-17h*
SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ (LE BOIS DE CHINSÈVE)	14h-17h*		9h-12h 14h-17h*	9h-12h 14h-17h*	9h-12h 14h-17h*	9h-12h 14h-17h*

OUVERT
FERMÉ

* FERMETURE À 18H EN HORAIRES D'ÉTÉ
FERMETURE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

Vous vous installez à Saint Aubin d'Aubigné ?

N'oubliez pas de vous faire connaitre à l'accueil mairie ou en téléphonant au 02 99 55 20 23 ou par email à mairie@saint-aubin-daubigne.fr en précisant vos nom, prénom et adresse.
Chaque année, en octobre, la municipalité convient les nouveaux Saint Aubinois-ses arrivés sur la commune depuis un an, à une réception à la salle polyvalente.
À cette occasion, il vous est remis de la documentation (informations pratiques, plan de ville, brochures) sur Saint Aubin d'Aubigné dont le guide pratique qui vous accompagnera dans votre vie au quotidien. Il recense les services publics, les acteurs sociaux et médicaux, les acteurs économiques et les associations présents sur notre commune. Votre premier abonnement à la bibliothèque municipale sera offert pendant un an.
Au cours de la soirée en l'honneur des nouveaux habitants, les élus présentent la commune puis autour d'un verre de l'amitié c'est l'occasion d'échanger et de répondre à vos questions. L'accueil se prolonge par un repas offert par la mairie afin de partager de chaleureux moments.

Retenez la date de la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, **vendredi 11 octobre 2019 à 19h30 et inscrivez-vous !**

coupon-réponse ACCUEIL des NOUVEAUX ARRIVANTS

L'équipe municipale accueillera les nouveaux habitants de la commune le **vendredi 11 octobre 2019**. À cette occasion, un repas sera offert. Pour la bonne organisation de cet accueil, nous invitons les habitants arrivés dans notre commune depuis septembre 2018 à retourner ce coupon au secrétariat de la mairie. Merci.

Monsieur, Madame : ..... Adresse : .....

..... Email (en lettres majuscules).....

Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants : .....

Viendra(ont) à la soirée des nouveaux arrivants organisée par la Mairie de Saint Aubin d'Aubigné le vendredi 11 octobre 2019 à 19h30 à la salle polyvalente, boulevard du stade. Pour tout renseignement, contacter la mairie au 02 99 55 20 23. À bientôt !

Février 2019

Jean-Yves Barbedet : aide scolaire à École de Saly, Sénégal

En partenariat avec le Super U de Saint Aubin d'Aubigné et en accord avec l'association des enfants de Sally, nous avons emmené dans nos bagages 22kg de fournitures scolaires. On ne pouvait pas aller au Sénégal sans penser à tous ces enfants, qui manquent de matériels pour leur école.

Samedi 23 mars 2019

Carnaval en turquoise

Dimanche 5 mai 2019

Les Escapade Saint Aubinoises, courses nature

Dimanche 5 mai 2019

Courses cyclistes

Mercredi 8 mai 2019

Fête de la Victoire de 1945

Vendredi 24 mai 2019 à 18h30
Inauguration des tranches 1 et 2 de la Z.A.C. Le Chêne Romé

Boulevard Martin Luther King, à l'angle de la rue du Bas Torial
La Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.). Le Chêne Romé, à l'ouest du bourg, accueille, chaque année, de nouveaux habitants grâce à une diversification de l'offre de logements. La tranche 1 de ce projet d'aménagement est habitée, les constructions de la tranche 2 sont bien avancées. Tous les habitants de Saint Aubin d'Aubigné sont invités à participer à cette soirée placée sous le signe de la convivialité, avec :
- 18h30 : balade et visite commentée de la ZAC Le Chêne Romé
- 19h00, pot de l'amitié, sur le terre-plein central de la coulée verte, au bout de la rue Jean Moulin.

Dimanche 26 mai juin 2019, 8h à 18h
Elections européennes

Salles Bon Secours
Les élections européennes auront lieu dimanche 26 mai 2019. Les élections se dérouleront dans les trois bureaux de vote situés dans les salles communales Bon Secours au 7 rue de Chasné. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures. Plus d'informations en page 9.

Lundi 03 juin 2019 à 20h
Séance du conseil municipal

Le compte-rendu sommaire, l'extrait du registre des délibérations et le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal sont disponibles en téléchargement sur le site communal saint-aubin-daubigne.fr

Mercredi 5 juin 2019 à 18h
Réunion publique d'information santé communale

Salle du Conseil municipal
Présentation de l'offre de santé communale « Ma Santé » à destination des habitants de la commune. Plus d'informations en page 13.

15 mai > 16 juin 2019
Exposition « Renée Sigal »

Salle du Conseil municipal, aux heures d'ouverture de la mairie
« Entre 1939 et 1945, l'Allemagne nazie, secondée par de nombreuses complicités, a assassiné entre 5 et 6 millions de juifs européens dans le silence quasi complet du monde » [1]. Renée Sigal fut l'une de ces victimes. Alain Delpirou, professeur d'Histoire, a rassemblé plusieurs documents d'archives et réalisé une exposition consacrée à Renée Sigal, retraçant l'arrivée de cette famille juive en Bretagne, en mai 1940 puis sa fuite et son arrestation en 1942. L'exposition s'intitule : *« De Lens à Auschwitz en passant par Rennes et Aubigné en Bretagne. (Ou le parcours en 1942 d'une jeune juive française, Renée Sigal (27 avril 1926 - 9 novembre 1942) »*.
Venez en mairie découvrir cette exposition qui participe, par cette poignante évocation historique, à faire connaître l'histoire de Renée Sigal et à nous souvenir.

[1] Histoire de la Shoah, Bensoussan Georges, p 3, ed PUF, 1996, Paris

Dimanche 16 juin 2019, 14h
Inauguration de l'allée Renée Sigal

Finissage de l'exposition « Renée Sigal » d'Alain Delpirou.
Jacques Richard, maire, et Sonia Gameroff, présidente de l'A.C.C.I. (Association Cuturelle et Cultuelle Israélite) de Rennes invitent les habitants à l'inauguration de l'allée Renée Sigal et de sa plaque commémorative.

Rendons hommage à Renée Sigal

En mai 1940, Renée Sigal et sa famille arrivent en Bretagne. En fuite, cette famille juive doit plusieurs fois quitter son domicile sur ordres des autorités allemandes. Ils finissent par s'installer à Aubigné, le 26 octobre 1941. Le 9 octobre 1942, trois gendarmes viennent les arrêter. Ensuite, tout s'accélère. La mère et la fille sont expédiées à Rennes dans une voiture de la gendarmerie. Elles sont ensuite envoyées à Drancy sous escorte militaire le 15 octobre 1942. Le 4 novembre 1942, ces deux femmes sont parquées de force dans le convoi 40 à destination d'Auschwitz-Birkenau. Renée Sigal décède dans ce camp d'extermination trois jours à peine après son arrivée, le 9 novembre 1942. Elle était âgée de 16 ans et demi…

Samedi 29 juin 2019
10e Marche gourmande

Plus d'informations en page 23.

Dimanche 30 juin 2019, 14h
Koh Lanta des familles

Vous vous sentez toujours l'âme d'un aventurier ? Vous n'avez jamais peur de rien (ou presque) ? Vous êtes vraiment près à vous surpasser ? Inscrivez-vous en famille pour le dernier évènement de l'année !
Réservation par mail uniquement à : evenementiel.saintaubin@gmail.com

Samedi 13 juillet 2019
Fête nationale : retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal !

Etang communal
La retraite aux flambeaux partira boulevard du stade à partir de 22h30 (parcours sécurisé jusqu'à l'étang). Le feu d'artifice sera tiré à l'étang à partir de 23h. A l'issue du feu d'artifice, rejoignez la salle polyvalente pour continuer la fête avec l'incontournable bal populaire !

12 juillet > 28 juillet 2019
Saint-Aubin Plage

Place des Halles
Plus d'informations en page 21.

Samedi 31 août 2019, à partir de 19h
Les Arts Ailleurs

Etang de Boulet, Feins
Dancing funk'afrobeat avec Le Groove Time Connection de Engrenage(s) ! A partir de 19h Entrée libre, repas et buvette sur place. Plage de la Bijouterie, Etang de Boulet à Feins Contact : Association Nédiéla www.lesartsagahard.org / 06 82 07 30 34. Plus d'informations en page 20.

Jeudi 6 juin 2019, 14h30 à 19h
Mercredi 7 août 2019, 14h30 à 19h
Collecte de sang

Salle polyvalente.
L'EFS (Etablissement Français du Sang) organise une collecte de sang le jeudi 6 juin et le mercredi 7 août, de 14h30 à 19h, à la salle polyvalente.

Samedi 7 septembre 2019, 8h à 12h
Concours pêche

Etang communal
Le comité des fêtes vous propose un concours de pêche le samedi 7 septembre à l'étang communal. Inscription au concours : 8 €. Autres formules > 1 jour : 10 € ; 2 jours : 14 €. Venez nombreux !

Lundi 2 septembre 2019
Rentrée scolaire

Samedi 7 septembre 2019, de 9h à 12h30
Forum des associations

Salle tennis
La municipalité convie les saint Aubinois-ses à venir au forum des associations samedi 7 septembre à la salle de tennis, boulevard du stade, de 9h à 12h30. Les inscriptions au club Arlequin auront lieu également lors de cette journée. Alors venez vous inscrire, c'est la rentrée des associations !

Samedi 05 octobre 2019
Classes 9

Salle polyvalente
Vous avez 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 ou 100 ans et plus en 2019 ? Venez nous rejoindre pour une journée que nous partagerons ensemble le samedi 05 octobre 2019 ! Plus d'informations en page 22.

Vendredi 11 octobre 2019, 19h30
Accueil des nouveaux arrivants

Salle polyvalente
L'équipe municipale accueillera les nouveaux habitants de la commune le vendredi 11 octobre à 19h30 à la salle polyvalente. Inscrivez-vous !

6eSENS

FESTIVAL
3E ÉDITION

14 > 16 JUIN 2019 | ST AUBIN D'AUBIGNÉ

CONCERTS - EXPOSITION LUTHERIE - VIGNERONS - BRASSEURS - BONSAÏS
CONFÉRENCES - BRADERIE MUSICALE - PLEIN AIR - RESTAURATION SUR PLACE

SYLVAIN LUC & MARYLISE FLORID / JUSTIN ST PIERRE / CATHERINE BASEBALL /
COLLECTIF "LA THÉORIE DES CORDES" / FAB / SHAKO PAREO /
RUN RONIE RUN / DAVID MILLEMANN / GUILLAUME MUSCHALLE
...

LE MAGIC HALL HÔTEL SPECTACULAIRE
Fête de la Musique
Atelier Sauze-Chagrin
6esens.eu
festival6eSens
Saint Aubin d'Aubigné
Val d'Ille Aubigné